

DK NEWS

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION



Jeudi 24 Avril 2014 - 24 Journaux Thania 1435 - N° 581 - Deuxième année - Prix : Algérie : 10 DA. France : 1€

www.dknews-dz.com

GRANDE-BRETAGNE
M. Yousfi reçoit le ministre d'Etat britannique chargé de l'Afrique du Nord et du Moyen-Orient
Page 24



ALGÉRIE - NIGER
M. Yousfi reçoit le chef de la diplomatie nigérienne
Page 24



ALGÉRIE-TANZANIE
Messahel représente le Président Bouteflika aux cérémonies de l'Union entre le Tanganyika et le Zanzibar
Page 24

APRÈS L'ANNONCE DES RÉSULTATS DÉFINITIFS DE L'ÉLECTION PRÉSIDENTIELLE **Et maintenant, au travail !**

Boualem Branki

Le scrutin pour l'élection présidentielle du 17 avril a, pratiquement, baissé rideau. Avec le résultat que tous les Algériens et la communauté internationale connaissent : le Président Abdelaziz Bouteflika a été réélu «haut la main» pour un quatrième mandat. Cette élection, ne souffre aujourd'hui d'aucun doute après l'officialisation définitive des résultats du vote par le Conseil constitutionnel.

En clair, l'élection du Président Bouteflika est avalisée par la seule structure institutionnelle habilitée à déclarer valide ou pas toute opération électorale. Les chiffres définitifs communiqués par le Conseil constitutionnel confirment que le taux de participation, avec 50,70%, soit 11,6 millions de votants, est appréciable et dénote en réalité d'une participation appréciable des électeurs sur les 22 880 678 inscrits sur les listes électorales.

Page 3



• POURSUIVRE ENSEMBLE L'ŒUVRE DE RÉCONCILIATION NATIONALE

SCIENCE et VIE

6 bonnes raisons de manger des fraises
Pages 12-13

CULTURE

Projet de reconstruction du navire *Raïs Hamidou* historique
Page 11

FOOTBALL

MOBILIS-LIGUE 1 DE FOOTBALL
Un match à huis clos pour la JS Kabylie, Hannachi fait appel
Page 22

CONSTANTINE

Le phénomène des «bébés mendiants» tend à se banaliser
Page 9

Promo Pack 3G sans engagement
Qu'attendez-vous pour passer à la 3G?

Photo non contractuelle

Offre Nedjma Plus Option 2000 avec 5990DA de crédit valable 30 jours, disponible sous forme de 3990DA pour appels et SMS en national et 1,5 Go de connexion internet

Promo valable du 21 avril au 20 mai 2014 dans les 19 villes 3G Ooredoo
Disponible dans le réseau de vente Ooredoo dans la limite du stock disponible
Plus d'informations : 0550 000 333 - www.ooredoo.dz

Payez **5990 DA** = Obtenez + **5990 DA** de crédit voix et internet

Offert

MILLEUR RESEAU EN ALGERIE

oo red oo

DKNEWS - 24/04/2014

Météo



Régions Nord : 25° à Alger

Temps généralement ensoleillé en cours de journée.
Les vents seront en général modérés.
La mer sera peu agitée.

Régions Sud : 34° à Tamanrasset

Temps partiellement voilé.
Les vents seront en général faibles à modérés avec localement chasse-sable.

IL SERA ACCOMPAGNÉ DU DGSN Le ministre de l'Intérieur ce matin à la direction des Unités républicaines d'El Hamiz

M. Tayeb Belaïd, ministre de l'Intérieur et des Collectivités locales est attendu ce matin à la direction des Unités républicaines de Sécurité à El Hamiz (Alger), pour une visite de travail. Le ministre sera accompagné notamment du général-major, Abdellah Hamel, Directeur général de la Sécurité nationale.



RESSOURCES EN EAU Hocine Necib à Boumerdès

Le ministre des Ressources en eau, M. Hocine Necib, effectuera aujourd'hui une visite de travail et d'inspection dans la wilaya de Boumerdès, pour inspecter les projets et infrastructures relevant de son secteur.



Samsung Galaxy S5 chez Ooredoo à 59 500 DA

Ooredoo continue de faire profiter ses clients des dernières innovations technologiques adaptables à la 3G et commercialise le tout dernier Smartphone Samsung Galaxy S5 aux prix les plus attractifs du marché.



Les clients peuvent dès à présent et sans attendre, acheter le nouveau Samsung Galaxy S5 à seulement 59 500 DA avec 2 mois d'appels, SMS et Internet gratuits en souscrivant à l'une des deux offres ONE 1500 ou ONE 4000 et ce avec un engagement de 12 mois. Ces derniers peuvent ainsi profiter des nombreuses fonctionnalités intelligentes de ce Smartphone orienté vers la santé et le bien-être, disposant d'un lecteur d'empreintes digitales intégré et d'un écran de 5,1 pouces d'une résolution Full HD avec la technologie d'affichage Super AMOLED.

Le Samsung Galaxy S5 est également équipé d'un appareil photo numérique de 16 mégapixels, d'une caméra frontale de 2,1 mégapixels et d'une capacité de stockage de 16 Go ou de 32 Go et extensible.

Le Samsung Galaxy S5 est également disponible sans abonnement au prix de 67 000 DA dans tout le réseau de vente Ooredoo.

SAMEDI 26 AVRIL À 10H AU CENTRE DE PRESSE DE DK NEWS Conférence de presse de M. Belkacem Sahli, SG de l'ANR

Le secrétaire général du parti de l'Alliance nationale républicaine (ANR), M. Belkacem Sahli, animera une conférence de presse samedi 26 avril à 10h, au centre de presse de DK News, sis 3 rue du Djurdjura, Ben Aknoun, Alger.



M. Sahli commentera lors de son intervention les résultats définitifs de l'élection présidentielle et fera un exposé par la même occa-

sion sur les défis et les enjeux futurs.



DU 15 AU 18 MAI AU PALAIS DES EXPOSITIONS 5^e Salon international du tourisme et des voyages

- M. NOUREDDINE SAHI, nouveau DG de la Chambre nationale de l'artisanat et des métiers.

Le Salon international du tourisme et des voyages (SITEV) organisera sa 15^e édition du 15 au 18 mai au palais des expositions, Pins maritimes (Alger) avec la participation de plusieurs exposants algériens et étrangers, a indiqué mardi le ministre du Tourisme et de l'artisanat, Mohamed Lamine Hadj Said.

Dans une déclaration en marge de l'installation du nouveau directeur général de la chambre nationale de l'artisanat et des métiers, le ministre a affirmé que ce salon "permettra de consolider et de renforcer les liens de coopération artisans et investisseurs dans le domaine du tourisme".

L'accent sera mis, lors de ce salon, sur la nécessité d'améliorer la qualité des produits artisanaux et de relancer le secteur du tourisme, a ajouté le ministre.

Les préparatifs du 15^e SITEV sont en cours à la faveur d'une coordination entre toutes les parties concernées, a affirmé M. Hadj Said.

	Max	Min
Alger	25°	15°
Oran	25°	14°
Annaba	24°	13°
Béjaïa	27°	15°
Tamanrasset	34°	19°

Horaires des prières

Jeudi 24 Jourmada ath-thania 1435

Fajr	04:30
Dohr	13:20
Asr	16:30
Maghreb	19:32
Isha	20:58



7^È CARAVANE DE SENSIBILISATION CONTRE LES ACCIDENTS DE LA ROUTE Coup d'envoi ce matin à Bab-El Oued

Sous le haut patronage du général-major Abdellah Hamel, Directeur général de la Sécurité nationale, la Direction générale de la Sécurité nationale organise en coordination avec l'Association El Amel des personnes handicapées, la 7^{ème} édition de la caravane de sensibilisation contre les accidents de la route.



Le coup d'envoi de cette caravane qui se dirigera vers la wilaya d'Illizi, sera donné ce matin à 9 h, de la place Kettani (Bab El Oued - Alger) par le Directeur de la communication et des relations publiques à la DGSN, le commissaire divisionnaire M. Djilali Boudalia. Il est à signaler que cette caravane se poursuivra jusqu'au 1^{er} mai 2014.

CE SOIR AU PALAIS DE LA CULTURE Concert de chants soufis

En marge des festivités de célébration du mois du Patrimoine, le Palais de la culture Moufdi Zakaria, organise ce soir à 19h, à l'auditorium, un concert de chants par la chorale féminine de la voix soufie Shadiliyya Derkawia de chant "Samaa" soufi avec la Fondation "Djannate El Aarif" de Mostaganem.

SAMEDI À SÉTIF Eliminatoires pour le Festival national de hip-hop

De nombreux groupes sétiens de hip-hop participeront, samedi à Sétif, à des éliminatoires pour sélectionner les meilleures formations en prévision d'un festival national devant avoir lieu prochainement à Oran.

Le chargé de l'information auprès de l'ODEJ, Abdelhak Boudissa, a souligné que ces éliminatoires, prévues à la maison de jeunes du 11-Décembre 1960, à l'est de Sétif, verront la participation de 73 établissements de jeunes de la wilaya de Sétif, d'associations spécialisées, d'établissements culturels et de nombreux amateurs.

BÉCHAR Rénovation de l'hôtel Rym à Béni-Abbès

Les travaux de rénovation et de mise à niveau de l'hôtel Rym à Béni-Abbès (Béchar), relevant de la chaîne hôtelière nationale El-Aurassi, seront lancés avant la fin 2014, a-t-on appris auprès de la direction de cet établissement. Une enveloppe de 630 millions DA est dégagée pour la réalisation des travaux devant être menés en deux phases, selon une étude réalisée par un bureau d'études national, a-t-on précisé.

Et maintenant, au travail !

Boualem Branki

Le scrutin pour l'élection présidentielle du 17 avril a, pratiquement, baissé rideau. Avec le résultat que tous les Algériens et la communauté internationale connaissent : le Président Abdelaziz Bouteflika a été réélu «haut la main» pour un quatrième mandat. Cette élection, ne souffre aujourd'hui d'aucun doute après l'officialisation définitive des résultats du vote par le Conseil constitutionnel.

En clair, l'élection du Président Bouteflika est analysée par la seule structure institutionnelle habilitée à déclarer valide ou pas toute opération électorale. Les chiffres définitifs communiqués par le Conseil constitutionnel confirment que le taux de participation, avec 50,70%, soit 11,6 millions de votants, est appréciable et dénote en réalité d'une participation appréciable des électeurs sur les 22 880 678 inscrits sur les listes électorales. Les cinq autres candidats, plus ou moins fair-play et qui ont reconnu cette victoire du Président sortant et cette large adhésion des Algériens au programme électoral.

M. Bouteflika ont, eux, de leur côté, contribué à donner à cette votation un vrai caractère démocratique, à un moment où dans les autres pays arabes et de la sous-région africaine une telle opération n'est pas sans risque avec la conjoncture politique actuelle qui y prévaut.

C'est pour cela que l'Algérie, avec ses hommes et ses institutions, tient plus que jamais à aller de l'avant, de progresser vers une plus grande justice sociale, un mieux-être social et un développement économique à l'ombre de grandes réformes institutionnelles à venir. A l'issue de la publication officielle par le Conseil constitutionnel des résultats de ce scrutin, le Président de la République a tenu, dans une déclaration officielle, «à exprimer ma profonde gratitude aux centaines de milliers de citoyennes et de citoyens qui ont sollicité ma candidature et l'ont soutenue, de manière sincère et massive, tout au long de la campagne électorale».

Il a également adressé ses remerciements à l'ensemble de notre peuple qui m'a accordé la majorité de ses suffrages. Je le félicite et le remercie aussi pour la sérénité qu'il a fait prévaloir durant ce scrutin par lequel il a, de nouveau, fait honneur à nos pairs devant nos amis observateurs et journalistes étrangers venus à l'occasion de ce rendez-vous électoral.

La reconduction pour un 4^e mandat de M. Bouteflika a été vécue, par ailleurs, par de nombreux Algériens mais également les milieux politiques, comme un soulagement. En fait, beaucoup tenaient à ce qu'il termine et mène à bon port la dernière grande partie de son programme économique et social.

D'abord la poursuite des réformes économiques avec un toilettage des grands indicateurs économiques de croissance, ensuite la mise en place des fondements d'une pérennée, qui ne repose plus sur les hydrocarbures, mais sur les potentialités humaines. Il s'agit, ensuite, de redresser la barre sur le front institutionnel en entamant le dernier virage pour une nouvelle mouture, tant attendue, de la Constitution.

Des chantiers, donc, éminemment importants et devant donner de la profondeur à la démocratie en Algérie, les droits de l'Homme et la liberté d'opinion, ainsi que la mise en place d'un système de production économique qui puisse assurer à l'Algérie des revenus autant des hydrocarbures que de ses autres potentiels encore en friche.

PRÉSIDENTIELLE DU 17 AVRIL 2014 : Communiqué du Conseil constitutionnel

Le Conseil constitutionnel a rendu public mardi un communiqué sur les résultats de l'élection présidentielle du 17 avril 2014. Voici le texte intégral :



À l'issue de la clôture du scrutin portant élection du Président de la République du 17 avril 2014, le Conseil constitutionnel, a été rendu destinataire conformément aux dispositions de la loi organique relative au régime électoral, de l'ensemble des procès-verbaux centralisant les résultats élaborés par les commissions électorales de wilaya et la commission électorale chargée du vote des citoyens algériens résidents à l'étranger ainsi que des documents électoraux en rapport avec le scrutin. Après examen des résultats consignés dans ces procès-verbaux, en se référant notamment aux procès-verbaux du recensement communal des voix et ceux de dépouillement des voix des bureaux de vote, le Conseil constitutionnel, assisté de magistrats de la Cour suprême et du Conseil d'Etat et après vérification, a arrêté les résultats du scrutin après rectification nécessaire des erreurs matérielles.

S'agissant des contestations de la régularité des opérations de vote, le Conseil constitutionnel a enregistré la transmission, par voie télégraphique conformément à l'article 167 de la loi organique relative au régime électoral, de 94 recours émanant de 4 vilayats, en l'occurrence Laâghouat, Oum El Bouaghi, Batna et Tlemcen. Après examen, le Conseil constitutionnel a déclaré irrecevables 43 recours car n'ayant pas satisfait à la condition impérative de mentionner les réclamations sur les procès-verbaux de dépouillement des voix disponibles au niveau des bureaux de vote, tel que requis par l'article 167 de la loi organique relative au régime électoral et le décret exécutif relatif aux modalités de contestation de la régularité des opérations de vote.

Quant aux 51 recours restants, ils ont été

déclarés irrecevables car transmis au greffe du Conseil constitutionnel après expiration du délai fixé par le Conseil constitutionnel, à savoir vendredi 18 avril 2014 à 12 h 00 mn.

Le Conseil constitutionnel tient à souligner à ce propos, qu'en examinant les recours qui lui ont été déferlés, il est tenu de veiller à la stricte application des dispositions qui fixent les conditions et les procédures de formalisation des recours contenues dans la loi organique relative au régime électoral et les textes subséquents, ainsi que dans le règlement fixant les règles de fonctionnement du Conseil constitutionnel.

Par ailleurs, au regard des garanties prévues par la Constitution, la loi organique relative au régime électoral et les textes pris pour son application, au nombre limité de réclamations, le Conseil constitutionnel considère que les élections présidentielles se sont déroulées dans de bonnes conditions, permettant ainsi à l'ensemble des électeurs d'exercer pleinement leur droit constitutionnel et de choisir, en toute liberté, le candidat qu'ils jugent le plus habilité à présider aux destinées de la nation. Cela confirme la régularité, la sincérité et la transparence du scrutin. Voici les résultats définitifs de l'élection présidentielle du 17 avril 2014.

Le Conseil constitutionnel,

- En vertu des dispositions de la Constitution,

- Vu la loi organique relative au régime électoral,

- Vu le règlement fixant les règles de fonctionnement du Conseil constitutionnel,

- Après avoir rectifié les erreurs matérielles,

- Les membres rapporteurs entendus, Les résultats définitifs de l'élection du président de la République sont arrêtés comme suit :

- 1. Electeurs inscrits: 22 880 678
- 2. Votants : 11 600 984
- 3. Taux de participation : 50,70 %
- 4. Bulletins nuls : 1 132 136
- 5. Suffrages exprimés : 10 468 848

S'agissant des suffrages obtenus par chaque candidat, ils sont arrêtés,

par ordre décroissant, comme suit :

1. Monsieur Abdelaziz Bouteflika : 8 531

311

2. Monsieur Ali Benflis : 1 288 338

3. Monsieur Abdelaziz Belaïd : 328 030

4. Madame Louisa Hanoune : 157 792

5. Monsieur Ali Fawzi Rebaïne : 105 223

6. Monsieur Moussa Touati : 58 154

1. Considérant qu'en vertu de l'article 71 (alinéa 2) de la Constitution, l'élection à la présidence de la République est acquise à la majorité absolue des suffrages exprimés,

2. Considérant que le candidat Abdelaziz Bouteflika a obtenu, au premier tour du scrutin, la majorité absolue des suffrages exprimés. En conséquence, proclame :

Monsieur Abdelaziz Bouteflika, Président de la République algérienne démocratique et populaire. Il entre en fonction aussitôt après sa prestation de serment conformément à l'article 75 de la Constitution. La présente proclamation portant résultats de l'élection du président de la République sera publiée au Journal Officiel de la République algérienne démocratique et populaire».

Le Conseil constitutionnel

► DÉCLARATION DU PRÉSIDENT BOUTEFLIKA APRÈS L'ANNONCE DES RÉSULTATS DÉFINITIFS DE L'ÉLECTION PRÉSIDENTIELLE

Poursuivre ensemble l'œuvre de réconciliation nationale

Voici la déclaration intégrale du Président Abdelaziz Bouteflika après l'annonce par le Conseil constitutionnel des résultats définitifs de l'élection présidentielle du 17 avril 2014.

«Mes chers compatriotes, à présent que le Conseil constitutionnel a annoncé les résultats définitifs de l'élection présidentielle, me déclarant réélu à la magistrature suprême, je tiens à exprimer ma profonde gratitude aux centaines de milliers de citoyennes et de citoyens qui ont sollicité ma candidature et l'ont soutenue, de manière sincère et massive, tout au long de la cam-

pagne électorale. J'adresse également mes remerciements à l'ensemble de notre peuple qui m'a accordé la majorité de ses suffrages. Je le félicite et le remercie aussi pour la sérénité qu'il a fait prévaloir durant ce scrutin par lequel il a, de nouveau, fait honneur à notre pays devant nos amis observateurs et journalistes étrangers venus à l'occasion de ce rendez-vous électoral.

Je salue aussi les personnels de l'Armée nationale populaire, des services de sécurité et de la fonction publique dont la mobilisation et même les sacrifices ont permis la bonne organisation et la sécurisation du

scrutin du 17 avril.

Mes remerciements vont, également, aux partis politiques, aux personnalités nationales, aux formations et organisations de la société civile qui ont porté ma candidature et se sont mobilisés pour lui assurer appui et soutien. Je tiens à féliciter chaleureusement les membres de mon staff de campagne qui ont donné le meilleur d'eux-mêmes et les assure de ma grande affection. J'exprime ma considération à Madame et Messieurs les candidats de cette élection présidentielle et je souhaite que, tous ensemble, nous veillerons par nos actes et nos

propos, à ce que cela soit d'abord une victoire de l'Algérie et un moment de bon augure pour l'ensemble de notre peuple.

Dans quelques jours, j'aurai l'occasion, mes chers compatriotes, de m'adresser à vous plus longuement, notamment pour vous redire mes engagements et vous entretenir de l'œuvre de construction nationale que j'ai voulu poursuivre avec vous.

Pour terminer, je prie Dieu de me prêter assistance dans l'accomplissement de la noble et lourde charge dont vousveznez de m'honorer.»

APS

SELON L'ONS

Hausse de plus de 11 % de la valeur des importations algériennes de marchandises en 2013

Les importations de marchandises de l'Algérie ont augmenté en 2013 par rapport à 2012 de 11,5% en valeur et de 10,4% en volume, alors que les prix à l'importation ont connu une évolution "modeste" de 1%, selon l'Office national des statistiques (ONS). Les importations de marchandises de l'Algérie en 2013 sont estimées à 4.354,6 milliards DA (environ 54,85 milliards de dollars) contre 3.907 milliards DA en 2012, en hausse de 11,5%, précise l'Office dans une publication obtenu par l'APS. Cet accroissement en valeurs est le résultat de la "forte augmentation" des importations à l'exception du groupe "matières premières, énergie et lubrifiants qui a connu une baisse de 7,2%. Les augmentations les plus remarquables ont concerné les équipements agricoles (+57%), les biens de consommation non alimentaires (+25,7%) et les équipements industriels (+16,3%). D'autres groupes de produits importés ont également enregistré des augmentations. Il s'agit des groupes "alimentation, boissons et tabac" (+8,7%), "demi-produits" (+8,1%) et enfin "les produits bruts" avec un taux de 4,5%.

En volume, les importations ont connu une augmentation de 10,4% en 2013 par rapport à l'année d'avant. A l'exception du groupe "produits bruts" qui a enregistré une décroissance de 3%, tous les autres groupes ont connu des hausses. La baisse en volume des importations des produits bruts "est probablement attribuable à la forte augmentation des prix de cette catégorie de produits, soit la plus forte qui a été enregistrée durant l'année dernière", souligne l'ONS. En 2013, les prix à l'importation de marchandises (tels que mesurés par l'indice de valeur unitaire -IVU-) ont connu une "modeste" hausse de 1% par rapport à 2012, selon les chiffres consolidés de l'Office.

Cette variation qui intervient après une baisse de 1,7% l'année d'avant, s'explique essentiellement par des hausses de produits bruts (+7,8%), des biens de consommation non alimentaires (+5,8%) et des produits alimentaires (+3,6%), selon les chiffres consolidés de l'Office. D'autres groupes de produits ont également connu des hausses, mais de moindre importance. Il s'agit notamment des équipements industriels avec 2,4%, note la même source.

Plus de 50% des importations algériennes proviennent de l'UE

Par ailleurs, l'Office précise que les prix à l'importation ont par contre reculé pour les matières premières, énergie et lubrifiants (-8,8%), les demi-produits (-4,9%) et enfin les équipements agricoles (-3,7%). En glissement annuel, des hausses de prix à l'importation ont été observées pour les mois de février 2013 (+11,7%) par rapport au même mois de 2012, mars (+7,8%), avril (+6,8%), mai (+0,4%), juin (+4,7%) et enfin juillet (+2,9%). Par ailleurs, l'Office a noté qu'à partir du mois d'août 2013, les prix à l'importation ont connu une baisse à l'exception du mois d'octobre qui a enregistré une hausse de 2,1%.

En matière de répartition des importations de marchandises par zone géographique, l'Office relève toujours la part prépondérante de l'Union européenne (UE) estimée à plus de 52% de la valeur globale des importations totales de marchandises avec 2.271 milliards DA, en hausse de plus de 11,2% en 2013 par rapport à 2012. Par pays, l'ONS relève que 22% des importations algériennes de l'UE proviennent de France, 20% de l'Italie et 18% d'Espagne. L'Asie reste le premier concurrent de l'UE, confirmant ainsi sa position de partenaire commercial important de l'Algérie, avec une part de 21,2% des importations totales. La Chine représente à elle seule 59% des importations en provenance d'Asie, d'Inde 11%, de la République de Corée (10%) et du Japon 9%.

Les autres pays d'Europe ont représenté 7,1% des importations totales, l'Amérique Latine (6,5%), l'Amérique du Nord (5%), les pays arabes (4,4%), les pays du Maghreb (1,9%) et les pays d'Afrique 1,1%, selon l'ONS.

APS

CRÉDIT - ENTREPRISES

Un formulaire unique d'inscription pour les jeunes porteurs de projet Ansej

Un nouveau formulaire unique d'inscription a été institué en vue de faciliter les démarches des jeunes porteurs de projet a annoncé hier à Alger le directeur général de l'Ansej, Mourad Zemali.

Depuis le 20 avril dernier, ce formulaire peut être téléchargé sur le site Internet de l'Agence (www.ansej.org.dz), a déclaré M. Zemali sur les ondes de la Radio nationale.

Les futurs entrepreneurs peuvent effectuer une inscription de leur projet en ligne sur le net, a-t-il ajouté, soulignant que la mise en place prochainement d'un identifiant personnel leur permettra le suivi de l'examen de leur dossier. Selon M. Zemali, ces nouvelles dispositions rentrent dans le cadre des mesures visant à lutter contre la bureaucratie.

«Entre le moment du dépôt du formulaire par le jeune entrepreneur et l'examen du dossier par le comité de sélection de validation et de financement, les délais ne devraient pas désormais excéder trois semaines», a expliqué le DG de l'Ansej.

Toujours au titre des mesures de facilitations, M. Zemali a précisé que désormais le bail de location et le registre du commerce ne seront exigés des demandeurs



qu'après confirmation de l'accord de financement des banques.

Evoquant les mesures d'accompagnement en faveur des jeunes promoteurs, ce dernier a, par ailleurs, rappelé que l'Ansej avec 48 agences et près de 100 annexes était présente à travers tout le territoire national. «Pour assumer sa mission d'orientation vis à vis des jeunes, l'Agence dispose d'une cartographie des potentialités locales et des besoins en investissements», a assuré M. Zemali, ajoutant que «l'Ansej veillait en particulier à ce que la qualification du porteur de projet soit en adéquation avec l'activité projetée».

Concernant les activités ciblées par le dispositif Ansej, M. Zemali a relevé que le cours des deux dernières années, la majorité des projets validés concernaient les secteurs de l'agriculture, de l'industrie et du BTPH.

Abordant le bilan de l'Ansej, M. Zemali a affirmé, «qu'au 31 mars 2014, près de 300.000 micro-entreprises ont été créées

et que les crédits accordés dans ce cadre s'élèvent à 223 milliards de dinars». «Le dispositif Ansej a, par ailleurs, permis la création de près de 725.000 emplois», a-t-il ajouté, tout en relevant qu'un grand nombre de micro entreprises ont évolué vers le statut de PME avec plus de dix salariés recrutés.

S'inscrivant en faux contre les allégations suggérant une forte mortalité des entreprises Ansej, il a précisé que moins de 10.000 micro entreprises ont été jusque-là défaillantes soit un taux de mortalité inférieur à 5%. Dans le même sens, M. Zemali a apporté un démenti aux rumeurs fantaisistes concernant le détournement des crédits Ansej. Relevant que sur près de 13.000 dossiers contentieux, près de 7.000 dossiers ont connu un règlement à l'amiable (remboursement ou rééchelonnement de la dette), il a indiqué que seules 615 affaires ont été transmises aux tribunaux et ce dans les cas avérés de détournement des crédits.

EMPLOI : QU'EST-CE QUE LE DAIP ?

L'efficacité de ce dispositif à Béjaïa est incontestable

Arslan-B

Le DAIP est un dispositif d'aide à l'insertion professionnelle, créé par décret exécutif 126/08 du 19 avril 2008. À Béjaïa, pour le seul exercice 2013, l'enveloppe allouée (pour rappel) pour la prise en charge des salaires versés dans le cadre de ce dispositif est de 2.422.680.000 DA, le compte est régulièrement réalisé par la DREM de Tizi Ouzou, «à la demande de la DEW (Direction de l'emploi de Wilaya) et ce en fonction de ses besoins». S'effectue tout autant régulièrement le paiement des cotisations à la sécurité sociale. Les «consommations des paiements de l'exercice 2013, quant à elles, s'élèvent à 2.220.032.480 DA.

Présentation du DAIP : «Le but de pareil dispositif est d'encourager l'insertion professionnelle des jeunes primo-demandeurs d'emploi ainsi que toutes les activités ayant trait à la promotion de l'emploi, notamment les programmes de formation et recrutement», fait-on savoir. Quant aux objectifs dudit dispositif, il est vrai que ceux-ci ont d'abord dû faire l'objet d'un «ciblage» recherché puis une définition tout aussi précise. Les voici : 1/ Favoriser l'insertion professionnelle des jeunes, 2/ Lutter contre le chômage par une approche économique, 3/ Améliorer la qualification de la main-d'œuvre, notamment dans les métiers déficitaires, 4/ Adap-

ter les filières et les profils de formation aux besoins du marché du travail, 5/ Soutenir l'investissement, générateur d'emploi, 6/ Promouvoir l'emploi des jeunes à travers des programmes de formation-emploi et de recrutement. Trois types de contrats : « CID », « CIP » et « CFI ». Le premier (contrat d'insertion des diplômés) est destiné aux jeunes diplômés de l'enseignement supérieur ainsi qu'aux techniciens supérieurs issus des établissements nationaux de formation professionnelle, nous dit-on, tandis que les deux autres (contrat d'insertion professionnelle et contrat formation-insertion) sont, eux, respectivement destinés aux jeunes issus de l'enseignement secondaire et des centres de formation professionnelle, et aux jeunes chômeurs sans formation ni qualification. Il est précisé que «les bénéficiaires des contrats « CFI » sont placés soit dans des chantiers de travaux divers initiés par les collectivités locales, les directions techniques de wilaya (Hydraulique, travaux publics, environnement, forêts etc...) ou auprès de maîtres-artistes. Les conditions d'éligibilité au bénéfice du dispositif DAIP sont : Etre de nationalité algérienne, âgé entre 18 et 35 ans, justifier de la situation vis à vis du service national, fournir les diplômes et autres justificatifs du niveau d'instruction, de qualification et d'acquis professionnels, être inscrit comme demandeur d'emploi auprès de l'agence locale de l'emploi du lieu de résidence. «Qui ne tente rien n'a rien !», et comme quoi le chômage n'est pas toujours une fatalité ?!

ALLOCATION FORFAITAIRE DE SOLIDARITÉ :

Plus de 800 000 bénéficiaires en 2013

Plus de 800.000 personnes démunies et inaptes au travail ont bénéficié en 2013 de l'allocation forfaitaire de solidarité (AFS) à l'échelle nationale, selon les données de l'Agence du développement social (ADS).

Un total de 824.268 personnes démunies et inaptes au travail en bénéficiaire de l'allocation forfaitaire de solidarité (AFS) dans le cadre du filet social, à l'échelle nationale, à fin 2013, dont 72% possèdent la carte Chiffa, ont indiqué à l'APS des responsables de cette agence en marge d'un Séminaire national sur le filet social.

L'ensemble de bénéficiaires de l'AFS ainsi que leurs ayant droits, sont couverts par la sécurité sociale, et le montant des cotisations sociales pris en charge par l'Etat est calculé sur la base de 6% du SNMG qui est de 18.000 dinar par mois.

Le montant mensuel de l'allocation forfaitaire de solidarité est fixé à 3 000 dinars par mois. L'allocation est majorée d'un montant mensuel de 120 dinars par personnes à charge dans la limite de trois (03) personnes par famille, rappelle-t-on.

En 1997, le nombre était de 360.600 bénéficiaires et 400.182 personnes à charge, alors qu'à la fin de l'année 2013, ce nombre est passé à 824.268 bénéficiaires et 348.394 personnes à charge, a-t-on ajouté. Selon les mêmes données, 46,4% des bénéficiaires de l'AFS sont des personnes âgées et 33,3% des handicapées. S'agissant des catégories éligibles, le programme de l'AFS compte les chefs de famille ou les personnes vivant seules, sans revenu et âgées de plus de 60 ans et les chefs de famille ou les personnes vivant seules, sans revenu, et âgées de plus de 60 ans, non placées dans un établissement spécialisé, sans revenu et prises en charge dans une famille à faible revenu, figurent parmi les catégories éligibles. Il s'agit également des «infirmes et incurables de plus de 18 ans, atteints d'une maladie chronique invalidante ou titulaire d'une carte de handicapé, ne disposant d'aucune ressource et des familles à faible revenu ayant à charge une ou plusieurs personnes handicapées de moins de 18 ans ne disposant d'aucune ressource et en possession d'une carte de handicapé.

MOBILIS

Un résultat net en hausse au 1^{er} trimestre à 79 millions de dollars

L'opérateur public de téléphonie mobile Mobilis affichait un résultat net en hausse au premier trimestre 2014 à 6,2 milliards (mds) DA, environ 79 millions de dollars, grâce à une politique de commercialisation efficace qui a fait progresser son parc d'abonnés de près de 700.000 clients, a indiqué mercredi son PDG, Saâd Damma.

«Le bénéfice net de l'opérateur historique a augmenté de 2,1 mds DA à 6,2 mds DA durant les trois premiers mois de 2014, comparé à la même période de 2013. C'est le résultat d'une politique commerciale agressive et du maintien du cap de nos investissements», a déclaré M. Damma à l'APS.

Depuis le lancement de la 3G, Mobilis a diversifié ses offres d'Internet mobile en proposant exclusivement une nouvelle gamme Internet wifi destinée aux entreprises avec l'ouverture de nouveaux points de vente dédiés à cette catégorie de clients.

De janvier à fin mars, le chiffre d'affaires de l'entreprise a progressé de 30% par rapport au premier trimestre 2013.

«La progression du chiffre d'affaire marque notre volonté de défendre notre position et nos parts de marché», a expliqué le dirigeant de Mobilis, dont l'entreprise mène un programme d'investissement de 2 mds de dollars sur cinq ans qui va lui permettre à terme d'atteindre 40% des parts de marché de la téléphonie mobile en Algérie.

Suivant la même tendance haussière, les investissements de Mobilis se sont chiffrés à 5 mds DA au 1^{er} trimestre 2014 en hausse de 161% par rapport au 1,8 milliard DA consenti durant la même période de 2013.

Mobilis a vu, par ailleurs, son parc clients progresser à 13,12 millions de clients contre 12,45 millions à fin décembre de 2013, soit une progression de près de 700 000 nouveaux abonnés.

«Les résultats de 2013 étaient conformes à nos attentes. Nous avons fait la meilleure progression en nombre de clients parmi les acteurs du marché qui nous a permis de porter nos parts de marché à plus



de 31%», a enchaîné le P-DG de Mobilis.

Concernant le nombre de clients de la téléphonie mobile de troisième génération 3G, M. Damma a précisé qu'il ne pouvait être quantifié tant que l'Arpt n'a pas encore fixé les critères permettant de définir un client actif de l'Internet mobile.

3G : Mobilis a satisfait à toutes les conditions du cahier des charges

En outre, il a estimé que la période de lancement de la 3G de quatre mois est trop courte pour pouvoir déterminer avec exactitude le nombre d'abonnés actifs.

M. Damma, qui n'a pas précisé le nombre d'abonnés du réseau 3G de Mobilis, a toutefois relevé que l'opérateur historique de la téléphonie mobile en Algérie a pu satisfaire les conditions fixées dans le cahier des charges de l'Arpt liées à la couverture et la qualité de service.

Mobilis a été le premier opérateur à avoir réussi à assurer une couverture 3G de neuf wilayas supplémentaires en plus des dix sur lesquelles il s'est déjà déployé après que l'Arpt a certifié la conformité de son réseau aux obligations du cahier des charges.

«Nous enregistrons des dizaines de milliers de nouveaux clients 3G chaque jour dans les 19 wilayas couvertes par Mobilis mais en l'absence d'une décision de l'Arpt qui définit l'abonné 3G actif, tout chiffre qui sera avancé par les opérateurs n'a pas de sens», a-t-il tenu à préciser sur ce point.

TIC-FILLES-JOURNÉE

Algérie Telecom célèbre la Journée internationale des jeunes filles dans le secteur des TIC

L'opérateur de la téléphonie fixe Algérie Telecom a célébré mercredi à Alger la Journée internationale des jeunes filles dans le secteur des Technologies de l'information et de la communication (TIC).

Cette journée est une initiative internationale soutenue par les pays membres de l'Union internationale des télécommunications (UIT) conformément à la résolution de Guadalajara en 2010 et qui «donne aux jeunes filles l'occasion de se familiariser avec la technologie sous un jour entièrement nouveau».

Inscrite cette année sous le thème «Elargir les horizons, changer les attitudes», cette mani-

festation sera dédiée aux élèves du lycée des mathématiques d'Alger pour découvrir ou redécouvrir le monde des TIC, a-t-on indiqué auprès d'Algérie Télécom. Elle donnera également aux jeunes filles l'occasion d'aller à la rencontre des femmes qui travaillent dans le secteur des TIC, «un personnel qui ne négligera aucun effort pour partager son expérience avec les lycéennes invitées d'Algérie Telecom».

Le président directeur général d'Algérie Telecom, Azouaou Mehmel, a indiqué, à la presse en marge de la cérémonie d'ouverture, que cette journée vise à inciter les femmes à in-

vestir ce domaine d'activité en devenant plus active que simple utilisatrice.

Cette Journée a été instituée pour créer un environnement qui encourage les filles et les jeunes femmes à envisager une carrière dans le secteur des technologies de l'information et de la communication, en pleine expansion, et leur donner les moyens d'y parvenir.

L'UIT estime un manque dans le monde de deux millions de professionnels qualifiés dans le secteur des TIC, relevant que de nombreuses entreprises, aussi bien dans les pays développés que ceux en développement, cher-

chent à accroître le nombre de femmes travaillant dans ce domaine secteur.

La journée vise ainsi à informer les jeunes filles, les parents d'élèves, la communauté éducative et les différents acteurs de la société sur les nouvelles opportunités du secteur des TIC.

Elle a pour objectif de sensibiliser les décideurs, les parlementaires, les partenaires au développement et la société civile sur l'impact du renforcement de la culture numérique chez les filles dans le développement économique et social.

ILLIZI - TAMANRASSET Lancement d'un projet routier de 150 km entre les 2 wilayas

Les travaux ont été lancés pour la réalisation d'un tronçon de 150 km de route reliant les communes de Bordj El-Haouès (Illizi) et Idelès (Tamanrasset) via la localité de Sirount (Illizi), a-t-on constaté.

Une enveloppe de 2,25 milliards DA, sur le programme complémentaire d'aide à la croissance de 2009, a été allouée pour la réalisation de la partie relevant de la wilaya d'Illizi de cette opération inscrite dans le cadre d'un projet de route de 300 km réparti entre les deux wilayas, a précisé le directeur des travaux, Lofti Mouri.

Le projet, scindé en deux phases, a été lancé mardi à partir de Bordj El-Haouès, sur la RN3, et englobera divers travaux tels que la réalisation d'avaloirs sur les abords de la route pour l'évacuation des eaux pluviales, a-t-il ajouté.

Le wali d'Illizi, Ali Madoui, qui a procédé au lancement du projet, a mis l'accent sur le respect des normes et des délais de réalisation, comme il a insisté sur l'implication d'entreprises de sous-traitance au projet, afin d'en accélérer les travaux.

Livrable dans un délai de 10 mois, le projet vise à encourager les activités commerciales entre ces wilayas

et à contribuer à la fixation des populations de localités enclavées se trouvant sur cet axe, selon le directeur du secteur.

La wilaya d'Illizi lancera prochainement un autre projet routier menant vers la wilaya voisine de Tamanrasset, avec la réalisation d'une route de 150 km entre la commune de Bordj Omar Driss (750 km d'Illizi) et la localité d'Amguid (Tamanrasset), a-t-il fait savoir.

Le programme du secteur des travaux publics compte aussi un projet de réalisation d'un axe routier devant relier sur 70 km Bordj Omar Driss à la localité de Tin-Fouyé Tabenkort (TFT), et d'un autre de 360 km vers le chef-lieu de wilaya d'Illizi via Oued-Samen, selon le même responsable.

Le chef de l'exécutif de wilaya a, par ailleurs, insisté, lors de sa visite de terrain à Bordj El-Haouès, sur l'accélération de la réalisation des différents projets visant l'amélioration du cadre de vie du citoyen dans la région.

Il s'agit notamment des projets de réalisation d'un lycée, d'un internat au centre de la formation professionnelle, de logements de fonction, ainsi que d'un château d'eau au niveau de la localité de Tebkat.

COMMUNICATION

La Sûreté nationale plus proche des citoyens



•Une nouvelle rubrique sur le site électronique de la Sûreté nationale pour répondre aux préoccupations des citoyens

La Direction générale de la Sécurité nationale (Dgsn) a lancé mercredi une nouvelle page sur son site électronique intitulée «questions-réponses» pour répondre aux préoccupations des citoyens en matière de police judiciaire, de la circulation et des frontières outre l'emploi et la formation dans le secteur.

Cette démarche vise à «rapprocher davantage le citoyen de la police à travers les technologies de l'information et de la communication», précise un communiqué de la Dgsn.

Le responsable de la communication à la Dgsn, le commissaire divisionnaire Djilali Boudali, a indiqué que ce service, opérationnel dès mercredi, s'inscrivait dans le cadre de

«la consécration de la politique de communication avec le citoyen et les associations de la société civile adoptée par la Dgsn».

M. Boudali a affirmé que le directeur général de la Sûreté nationale, le général-major Abdelghani Hamel, veillait personnellement à ce qu'un «service privilégié et de qualité» soit assuré au citoyen par les services de la Sûreté nationale.

Il a appelé les citoyens à «exploiter ce nouvel espace pour exposer leurs préoccupations dans différents domaines notamment en matière de police judiciaire, de la circulation et des frontières, à travers l'adresse suivante www.algeriepolice.dz: rubrique «questions-réponses».

APS

BOUMERDÈS

Plus de 40 000 emplois créés en 2013

Plus de 40 000 emplois, dont 23 000 provisoires, ont été créés durant l'année 2013 à Boumerdès, selon un bilan d'activités de la direction de l'emploi de la wilaya, qui relève une hausse en la matière comparativement aux 3 précédentes années.

Une grande majorité de ces emplois est à mettre à l'actif du secteur économique de la wilaya, qui a contribué à la création de plus de 31 500 postes d'emploi en 2013, dont 13 500 permanents, est-il rapporté dans ce bilan présenté dernièrement devant l'Assemblée populaire de la wilaya. La part du secteur administratif est «minime», avec près de 620 emplois créés, dont 70 contractuels, a ajouté la source, qui signale quelque 9 500 autres emplois créés, dont 4 500 permanents, grâce aux différents dispositifs établis de soutien à l'emploi.

Il s'agit, entre autres, du dispositif d'insertion sociale (4 500 emplois), et de l'Agence nationale de soutien à l'emploi des jeunes (Ansej) avec 2 300 emplois. Près de 1 900 autres emplois ont été créés au titre des Contrats de travail aidé (CTA) dans le secteur économique, 520 au titre du DAIP, et 720 au titre de la Caisse nationale d'assurance chômage (CNAC). De nombreux autres emplois ont été créés, à la même période, suite au financement de plus de 1 400 projets au titre du dispositif de l'Agence nationale de gestion du micro-crédit (Angem). Le taux de chômage à Boumerdès a enregistré des baisses successives allant de 12 % en 2008, à 10,68 % en 2009, puis 10,15 % actuellement, équivalant à une moyenne de 30 000 chômeurs sur une population globale de 850 000 habitants, selon les données de la direction de l'emploi de la wilaya.

El-Kala (El-Tarf)

Plus de 190 anciennes constructions bientôt restaurées

Une action de restauration de 193 anciennes constructions sera «bientôt» lancée dans la ville côtière d'El-Kala où se concentre l'essentiel du vieux bâti de la wilaya d'El-Tarf, a indiqué mardi le directeur de l'Office de promotion et de gestion immobilière, Hocine Taklit.

Les travaux de restauration et de réhabilitation, estimés à 1,88 milliard de dinars, ont été confiés à un regroupement d'entreprises algéro-espagnol spécialisé dans la restauration du vieux bâti. Les travaux seront lancés «dans les tout prochains jours», a ajouté le responsable de l'OPGI, soulignant que l'organisme de contrôle technique des constructions (CTC) a «finalisé l'expertise préalable des édifices ciblés». M. Taklit a également fait savoir qu'une opération similaire de restauration du vieux bâti touchera, dans une étape ultérieure, plusieurs autres localités de la wilaya d'El-Tarf, à l'image de Dréam, Besbes et Ben M'hidi.

CHLEF

Lancement des travaux de réalisation d'un nouveau pont sur l'oued Allala à Ténès

Les travaux de réalisation d'un nouvel ouvrage d'art sur l'oued Allala, reliant les parties est et ouest de la ville côtière de Ténès (50 km au nord de Chlef), viennent d'être lancés, a-t-on indiqué mardi auprès de la direction de wilaya des travaux publics.

Cet ouvrage, dont les travaux de réalisation, ont été confiés à une entreprise spécialisée, est destiné à remplacer l'ancien pont de l'oued Allala, dont une partie s'est effondrée en octobre dernier, a expliqué la même source, précisant que ce pont est l'unique voie d'accès à la partie est et au port de commerce de Ténès. Construit sur la RN 11, au début des années 1920, cet ouvrage a fait l'objet, en 2013, de travaux de confortement et de consolidation afin d'assurer la sécurité des usagers, notamment les poids lourds se rendant au port de Ténès. La réalisation d'un nouveau pont, d'une longueur de 100 mètres, devrait permettre de régler définitivement le trafic au niveau de ce tronçon routier, a-t-on observé de même source, d'autant que l'ancien ouvrage sera réservé aux seuls piétons, a-t-on expliqué.

APS

MASCARA:

Avec la reconstitution de la nappe phréatique, la bataille de l'eau est gagnée...

La nappe phréatique de la wilaya de Mascara s'est reconstituée, après trois décennies de baisse de son niveau, du fait de la sécheresse, indiquent des indices de l'Agence nationale de ressources en eau et la direction locale chargée du secteur.

La reconstitution s'est faite à la faveur des précipitations appréciables et régulières enregistrées dans la région ces dernières années et des mesures prises par les services concernés pour rationaliser la consommation de l'eau et des projets réalisés pour mobiliser et diversifier davantage les sources d'eau.

Toutes ces mesures ont permis une stabilité du niveau de la nappe phréatique comme le montrent des puits pris comme indicateurs par l'Agence nationale de ressources hydrauliques et la direction de l'hydraulique, indique-t-on.

Un responsable de la direction des ressources en eau, Habib Mekkaoui, a indiqué qu'un forage réalisé dans la commune d'El Metmour a montré une montée du niveau d'eau de 13 mètres par rapport à son précédent niveau. Cette montée du niveau a été de l'ordre de 5 à 6 mètres pour des forages réalisés à Tizi.

La sécheresse et le manque de pluviométrie ont causé une baisse du volume d'eau de la nappe phréatique, passant de 73 millions de m³ dans les années 60 à 30 millions de m³ la décennie précédente.

Il a souligné que les réserves de la nappe phréatique, notamment celle du bassin de Ghriss ont été renforcées d'une année à l'autre par les pluies.

Dans les années 60, la consommation d'eau à des fins domestiques, agricoles et industrielles dans la wilaya ne dépassait pas à l'époque les 50 millions de m³ par an. Le surplus alimentait les réserves de la nappe phréatique.

Toutefois, depuis la fin des années 70, on assistait à une diminution de la nappe phréatique à la faveur de la sécheresse et de la rareté des précipitations au même moment où la consommation montait en flèche. La nappe phréatique a été surexploitée pour répondre à la demande.

Lutte contre les personnes procédant à des pompage illégitimes de l'eau des oueds

Pour faire face à une situation alarmante, les autorités locales ont pris des mesures strictes pour rationaliser la consommation de l'eau en interdisant le fonçage de puits au niveau du bassin de la plaine de Ghriss et dans d'autres régions. Des opérations de contrôle se sont multipliées pour re-



lever les cas de fonçage illicite de puits et la pénalisation des auteurs.

Les pouvoirs publics ont également encouragé les fellahs à recourir à des techniques d'irrigation moins consommatrices d'eau et de renoncer à certaines cultures de fruits et légumes qui exigent de grandes quantités d'eau.

Selon le coordinateur de la police de l'eau de la wilaya, Kada Zeguir, une véritable guerre a été menée, en coordination avec la Gendarmerie, contre les personnes procédant à des foncages illicites de puits ou au pompage illicite de l'eau des oueds et autres plans d'eau, surtout en été. De dizaines de procès-verbaux ont été dressés contre des contrevenants. Des dossiers ont été transférés et traités par la justice. Les efforts de préservation des ressources en eau et la rationalisation de leur exploitation ont porté également sur la réalisation de plusieurs projets pour lutter contre les fuites d'eau enregistrées le long des réseaux d'eau.

Dans les années 90, les pertes ont représenté un taux de 45 % du volume distribué.

Le chef du service de l'eau potable a à la direction des ressources en eau, Omar Guezlaoui, a précisé que ces projets ont permis de réparer des canalisations du réseau de distribution. Dans la commune de Mascara, 120 km de canalisation ont été rénovés, ce qui a permis de réduire les pertes d'eau et d'augmenter la quantité destinée aux citoyens.

D'autre part, la région a enregistré, ces trois dernières années, d'importantes précipitations, dépassant parfois les 500 mm/an, ce qui a favorisé la stabilité du niveau de la nappe phréatique.

La wilaya dépend en matière d'eau des zones des nappes phréatiques dont le bassin de Ghriss qui s'étend sur une superficie de 1185 km², la région d'El Ghomri, partagée avec la wilaya de Mostaganem et la région d'El Menouar, commune avec la wilaya de Relizane. A celles-ci s'ajoutent les zones d'Aïn Mansour, dans la commune de Hachem et Oggaz au nord de la wilaya.

Préserver cette précieuse ressource

Afin de réduire le recours aux eaux souterraines et diversifier ses sources

d'approvisionnement, la wilaya de Mascara a bénéficié de nombreux projets. Parmi ces projets, figure l'alimentation de 26 communes de la wilaya en eau dessalée de mer dont 11 situées au nord et au centre de la wilaya.

Des travaux de pose de canalisation pour leur raccordement à partir de la méga station de dessalement d'El Macâa (Oran) via le couloir MAO (Mostaganem-Arzew-Oran). Quinze autres communes de l'est de la wilaya seront bientôt raccordées à la station de dessalement de la wilaya de Mostaganem.

Ces deux projets permettront d'orienter les eaux des puits et des plans d'eau à l'irrigation agricole, selon la direction des ressources en eau, qui signale, dans ce cadre, le renouvellement du réseau d'irrigation de la plaine de Sig, en plus de la rénovation du réseau du périmètre irrigué de la plaine d'El Habra, dans la région de Mohammadia. Il est prévu également le lancement prochain de deux projets touchant les périphéries irriguées de la plaine de Ghriss et celle de Bas-Kachout, à Oued El Abtal.

D'autre part, en vue de renforcer les réserves d'eaux souterraines, deux bureaux d'étude locaux ont lancé, dernièrement, des études préliminaires d'un projet, le premier du genre au niveau national, visant l'alimentation de la nappe phréatique par les eaux des oueds et de pluies.

«Le but est la réalisation de bassins collecteurs d'eau pour permettre à ce précieux liquide de s'infiltrer au sous-sol sans se diriger vers la mer», a-t-on expliqué.

Incontestablement, la reconstitution de la nappe phréatique a eu un impact positif sur le secteur agricole. Les services de la wilaya ont révisé leur décision d'interdire le fonçage de puits et la réorganisation de cette opération.

Certains fellahs ont été autorisés à foncer des puits selon la superficie exploitée. Cette mesure a été favorablement accueillie par des agriculteurs dont l'activité a régressé ces dernières années dans la région.

La disponibilité de l'eau, source de vie, a redynamisé la vie socioéconomique de la région, appelée à défendre une renommée de pôle agricole incontestable.

... Réalisation de 35 transformateurs électriques au titre du programme 2014

La Société de distribution de l'électricité et du gaz (SDO) de Mascara vient de réaliser 35 transformateurs électriques, au titre du programme d'urgence de l'année 2014, a-t-on appris mardi auprès de son directeur.

La wilaya a bénéficié d'un programme 52 transformateurs électriques pour les communes de la wilaya, avec une enveloppe de 554,9 millions DA dont 35 transformateurs ont été réalisés et mis en service et les travaux de 17 autres sont en cours, a indiqué Hocine Belamri.

Au titre de l'exercice 2013, 137 transformateurs ont été réalisés dans la wilaya de Mascara et mis en service pour un coût de 1,323 milliard DA, ce qui a contribué à mettre

fin au problème de coupures d'électricité en été dernier, a-t-il rappelé. Une amélioration est attendue cette année à la faveur de la mise en service de nouveaux transformateurs nouveaux, en dépit de la hausse de la consommation électrique. D'autre part, le même responsable a affirmé que le programme quinquennal dont a bénéficié la région en matière d'électricité se concrétise parfaitement, indiquant que les travaux de raccordement d'un nombre d'agglomérations au réseau d'électrification rurale ont été lancés. Le programme concerne 9,30 foyers des zones rurales et 311 lotissements sociaux pour un investissement de 3,49 milliards DA.

La préservation des espèces végétales rares que renferme la wilaya de Tindouf est au cœur du programme de promotion et de valorisation du patrimoine sylvicole de la conservation des forêts de la wilaya de Tindouf, a-t-on appris hier des responsables du secteur.

La conservation des forêts s'attèle à vulgariser cette notion de préservation de la richesse forestière, à travers des campagnes de sensibilisation menées en direction des élèves et des agriculteurs sur la nécessaire protection de ce patrimoine, notamment l'arganier, a déclaré le chef de service de la protection végétale et animale.

M. Ali Kadri a précisé que ces efforts s'inscrivent dans le cadre de la stratégie nationale de protection de l'environnement, à travers notamment la réalisation d'une série d'opérations visant à assurer l'équilibre écologique.

Ces opérations, a-t-il expliqué, consistent à régénérer le couvert végétal en milieu saharien et à assurer des ressources fourragères pour le cheptel dans cette région du sud-ouest du pays, notamment les camélidés. Selon le même responsable, ces campagnes devront permettre, en plus de lutter contre le phénomène de la désertification et du surpâturage, d'attirer l'attention du citoyen, éleveurs et agriculteurs notamment, sur leur nécessaire contribution à cette lutte.

Les programmes de développement

TINDOUF

La préservation de la richesse sylvicole focalise les efforts de la conservation des forêts



rural préconisés par l'Etat devront permettre, de leur côté, la promotion des aires forestières et leur durabilité, grâce notamment aux projets retenus dans le cadre du programme de développement rural intégré, en faveur des zones rurales et enclavées.

M. Kadri a cité, à titre d'illustration, l'introduction de l'oléiculture au niveau de certains périmètres agricoles, la réhabilitation des puits pastoraux, l'attribution de kits solaires au profit des populations nomades, l'ouverture de pistes d'accès, et l'électrification des nouvelles exploitations agricoles, dont six opérations en ont été réalisées dernièrement dans la région d'Oudayet Oum-Rokba.

Le développement de la richesse animale, en favorisant les cultures fourragères et la plantation d'espèces résistantes à la sécheresse, l'amélioration du cadre de vie du citoyen en zones rurales et enclavées et la régénération du couvert végétal, font partie des projets ruraux préconisés. Le conservateur des forêts de Tindouf a indiqué que l'arganier, espèce forestière endémique menacée de disparition, a subi un grand préjudice,

suite notamment à son exploitation anarchique et irrationnelle, dont l'abattage non autorisé pour son utilisation à des fins diverses, notamment comme combustible et comme aliment de bétail.

Les expériences de réhabilitation et de développement de l'arganier menées ces dernières années ont donné des résultats "encourageants" au niveau de plusieurs zones de la wilaya, nécessitant ainsi leur renouvellement en vue de préserver et assurer la pérennité de cette espèce végétale endémique à la région.

La conservation des forêts de Tindouf entend, à moyen terme, impliquer les éleveurs, les agriculteurs et l'ensemble des citoyens dans les actions de protection de la richesse sylvicole poussant dans les zones arides.

La wilaya de Tindouf compte une surface pastorale de près de 6 millions d'hectares, dont 5,1 millions ha d'aires de paillage servant de lieux de transhumance à une richesse animale de plus de 40 000 camélidés, plus de 45 000 caprins et près de 15 000 ovins, selon les données de la conservation des forêts.

ORAN

Mise en service prochaine du réseau de surveillance de la qualité de l'air

Le réseau de surveillance de la qualité de l'air, dénommé "Sa'ma Safia", sera prochainement mis en service à Oran, a-t-on appris hier de l'inspecteur régional de l'environnement.

"Ce réseau sera opérationnel prochainement. Il est doté de trois stations de surveillance, installées au niveau de la ville d'Oran, dans trois endroits différents, ainsi que d'une unité centrale, placée au niveau de l'ex-siège de la direction de l'environnement", a expliqué à l'APS, Seif Islam Benmansour.

GAZ NATUREL

La wilaya de Naâma couverte à hauteur de 92 %

La wilaya de Naâma a atteint un taux de couverture de 92% en matière d'approvisionnement en gaz naturel, et les efforts se poursuivent pour généraliser cette énergie sur l'ensemble de la wilaya, a-t-on appris hier auprès de la direction locale de l'énergie et des mines. Des projets sont en cours pour étendre le réseau de gaz naturel et raccorder 8 045 foyers répartis à travers 11 zones rurales et 32 nouveaux quartiers, a révélé le chef de service de programmation des investissements dans l'énergie, Smail Abdellahi.

Plusieurs zones rurales seront reliées au réseau de gaz naturel, en juillet prochain, de la commune frontalier d'El-Kasdir, la seule de la wilaya à ne pas être encore raccordée au réseau, ce qui permettra de

compléter la couverture à travers les douze (12) communes de la wilaya, a-t-il déclaré.

Les travaux de raccordement sont en cours au niveau de quatre conduites de transport de gaz dans la commune d'El-Kasdir et des villages de Touadjer, Amar, Fertassa, Ougueg, parallèlement à l'achèvement dernièrement de la réalisation d'autres conduites de transport de gaz naturel vers les villages de Tirkount, Sidi-Brahim, Hadjeret El-Mekil, et Draa El-Saâ, a ajouté ce responsable.

Concernant les réseaux de distribution à l'intérieur des agglomérations, les travaux sont en cours au niveau du village de Sidi-Brahim (commune de Moghrar) à hauteur de 90%, et à travers la commune de Ougueg (commune de Sfissifa) à hauteur de 63% et le village de Belhendjir (commune d'Aïn-Sefra) à hauteur de 30%, alors que ce type de travaux à l'intérieur des villages de Touadjer (commune de Naâma) Fertassa (commune de Sfissifa) et Ghouiba (commune de Moghrar) seront achevés en mai prochain. Les travaux aux quartiers et lotissements et nouveaux lotissements ruraux ont été lancés au premier semestre de 2014, pour alimenter les quartiers 112 logements dans la commune de Naâma et des poches urbaines des quartiers de Dhalaa, El-Hammar et des quartiers promotionnels dans la commune de Aïn-Sefra et les quartiers de Bouloufa, El-Beghadid ainsi que les lotissements "51 hectares" et "38 hectares" dans

celle de Mécheria, selon la même source. Le secteur de l'énergie et des mines lancera d'autres projets de distribution du gaz naturel, durant le mois de mai, avec le raccordement de 9 210 foyers à travers 76 quartiers et lotissements ruraux et sociaux, de même que les nouvelles coopératives immobilières réparties à travers les communes de Sfissifa, El-Biodh, Naâma, Mécheria, Aïn-Sefra, Mekmène Benamar, les villages de Kalâat Cheikh Bouamama (commune de Moghrar), Mikalis (commune de Aïn-Sefra), Aïn Ouerka (commune de Asla) et Abdelmoula (commune de Mekmène Benamar), a-t-on indiqué.

ORAN

3,5 milliards DA pour réaliser un abri de pêche à Cap Blanc

Une enveloppe de 3,5 milliards DA est proposée pour la concrétisation d'un projet d'abri de pêche dans la station balnéaire «Cap Blanc» relevant de la commune de Aïn El Kerm, à l'extrême ouest de la wilaya d'Oran, a-t-on appris mardi auprès de la direction des travaux publics (DTP), qui est le maître d'œuvre.

Le projet fait partie d'un ensemble de projets proposés par la wilaya d'Oran pour inscription par le ministère des Finances au titre du budget d'équipement de l'année 2015, selon la même source.

Les études techniques et économiques de ce projet, dont le montant proposé sera consacré aux travaux de réalisation, sont déjà élaborés, a indiqué à l'APS le directeur de la pêche et de l'aquaculture, M. Mohamed Bengrina.

Ce projet «vital» est retenu pour répondre aux aspirations des professionnels de la région.

Sa concrétisation permettra à près de 80 pêcheurs de mener leurs activités dans de meilleures conditions, a-t-il souligné.

La direction des travaux publics d'Oran a annoncé également la programmation d'autres opérations dont celle d'un abri de plaisance à Cap Falcon (Aïn Turck) et des projets de voiries.

UNIVERSITÉ

La contribution des chercheurs au développement mise en exergue lors d'une rencontre universitaire

Le recteur de l'université des Sciences et Technologie Mohamed-Boudiaf d'Oran, Mme Aïcha Derdour, a insisté mardi sur davantage d'efforts des chercheurs et étudiants doctorants pour répondre aux exigences du secteur économique et industriel et contribuer efficacement au développement du pays.

En marge d'une journée spéciale, organisée par l'Association nationale des professeurs et chercheurs algériens au profit d'étudiants doctorants, Mme Derdour a affirmé que l'université algérienne a réalisé son principal objectif qu'est la formation, puisque chaque année des milliers d'étudiants deviennent des formateurs aux centres et instituts universitaires. L'enjeu actuel, a-t-elle précisé à ce propos, est d'améliorer la qualité de cette formation.

«Le plus important dans cette étape actuelle reste de relever le niveau de formation des encadrants qui nécessite plus d'efforts afin d'améliorer la performance de l'université et des ses diplômés et répondre, par conséquent, aux aspirations économiques du pays», a déclaré Mme Derdour dans ce sens. L'université d'Oran compte actuellement plus de 500 étudiants doctorants dans des spécialités de Génie mécanique, Génie civil, Architecture, Hydraulique et autres filières scientifiques. Concernant la relation de l'université avec son environnement économique, Mme Derdour a également souligné que l'université recèle de grandes et rares compétences, que «seul l'environnement économique peut exploiter à bon escient au profit du pays». Elle a appelé, au passage, à renforcer davantage cette relation, à encourager la recherche scientifique au sein des entreprises économiques et à développer cette contribution. Cette journée spéciale a été organisée pour prendre connaissance des préoccupations des doctorants relatives aux mémoires de fin d'études. Des communications relatives, entre autres, au «système juridique des doctorants», «la méthode réussie pour un article scientifique» et «conseils scientifiques pour la présentation d'une recherche et d'une affiche» ont été faites à cette occasion.

FINANCES

Accord entre la Belgique et les Etats-Unis pour lutter contre l'évasion fiscale



La Belgique et les Etats-Unis ont annoncé mardi un accord qui leur permettra de renforcer la lutte contre l'évasion fiscale dans le cadre de la loi américaine Fatca, qui entrera en vigueur cet été.

«Cet accord conduira à un meilleur respect des obligations fiscales sur le plan international. L'accord Fatca crée le cadre pour l'échange automatique d'informations financières entre la Belgique et les Etats-Unis», a indiqué le ministère belge des Finances dans un communiqué.

Dans le cadre de la loi Fatca (Foreign Account Tax Compliance Act) votée en 2010, les Etats-Unis vont demander aux banques étrangères de les informer de la présence parmi leurs clients de personnes imposables aux Etats-Unis.

En vertu de cette loi, les banques étrangères seront sanctionnées financièrement si elles n'adoptent pas cette transparence vis-à-vis des Etats-Unis. Plus de 45 pays l'ont déjà acceptée, dont la France, l'Allemagne et l'Italie.

L'accord annoncé entre la Belgique et les Etats-Unis va donc permettre d'indiquer quelles sont les informations qui doivent être reçues et échangées par la Belgique et les Etats-Unis concernant les comptes financiers détenus par les contribuables belges aux Etats-Unis, et vice-versa», souligne le ministère belge.

La signature officielle devait avoir lieu hier après-midi par le ministre belge des Finances, Koen Geens, et le chargé d'affaires des Etats-Unis, Mark C. Storella.

ASIE

Le pétrole se stabilise en attendant les stocks américains

Les cours du pétrole se stabilisaient hier matin en Asie, après la chute de la veille, dans un marché qui attend la publication des stocks hebdomadaires de pétrole américains, prévus en nette hausse. Le baril de «light sweet crude» (WTI) pour livraison en juin –premier jour du nouveau contrat– gagnait 2 cents à 101,77 dollars US, tandis que le baril de Brent de la mer du Nord, échéance juin, prenait 14 cents à 109,41 USD. La veille, le baril de «light sweet crude» (WTI) pour livraison en mai avait chuté de 2,24 dollars sur le New York Mercantile Exchange (Nymex), à 102,13 dollars. À Londres, le baril de Brent de la mer du Nord pour livraison en juin avait terminé à 109,27 dollars sur l'Intercontinental Exchange (ICE), en baisse de 68 cents.

AGRICULTURE

Les cours des céréales européennes en baisse après des pluies aux Etats-Unis

Les cours des céréales européennes étaient en baisse mardi à la mi-journée, après des pluies aux Etats-Unis qui améliorent les perspectives pour le blé, faisant baisser les prix à la bourse de Chicago.

«On est en plein +weather market+, les conditions climatiques s'améliorent et l'état des cultures américaines est moins dégradé que prévu» après des semaines de sécheresse dans les régions productrices de céréales, a expliqué à la presse un expert du courtage Plantureux et Associés.

Néanmoins, la proportion de blés notés «de mauvais à très mauvais» par le mi-

nistère de l'Agriculture américain passé à 33% contre 1% la semaine précédente, relève un autre expert de la société Inter-Courtage. Sur Euro-next, la tonne de blé perdait 2,75 euros sur l'échéance de mai à 241,75 euros et 3,75 euros à 203,50 euros sur celle de novembre. Le volume d'affaires était soutenu, avec plus de 11.000 lots échangés.

A la même heure, le maïs perdait 3 euros sur l'échéance de juin à 185 euros la tonne et 2,75 euros sur celle d'août à 192,50 euros. Quelque 750 lots avaient été échangés.

En France et sur une grande partie de l'Europe, «les conditions climatiques demeurent adverses

avec un déficit hydrique qui perdure, ce malgré quelques précipitations ou orages locaux», souligne en revanche le cabinet Agritel dans une note.

Dans la région de la mer Noire, Agritel constate un «ralentissement de l'activité à l'export» la semaine passée. En Ukraine, les chargements de maïs ont reculé à 176 000 tonnes, contre 450 000 tonnes la semaine précédente.

Une baisse compensée par des chargements en blé plus importants. La Russie a elle aussi moins de maïs à exporter avec seulement 13 000 tonnes exportées contre 92 000 la semaine précédente.

SELON MOODY'S L'économie espagnole «nettement en voie d'amélioration»

L'Espagne, quatrième économie de la zone euro, est «nettement en voie d'amélioration», grâce au dynamisme des exportations, mais le déséquilibre de ses finances publiques reste «sa principale faiblesse», a estimé mardi l'agence de notation américaine Moody's.

«L'économie espagnole est nettement en voie d'amélioration maintenant», a assuré l'agence, qui ajoute: «Alors que les exportations continuent d'être le principal moteur de la croissance, l'agence de notation s'attend aussi à ce que la demande domestique contribue de manière positive à la croissance à partir de cette année».

Le pays vient tout juste de sortir de sa deuxième récession en cinq ans mais reste frappé par un chômage de 26,03%.

Cet avis est publié deux mois après la décision de Moody's de relever d'un cran la note de l'Espagne, à Baa2, avec une perspective positive.

En lui attribuant alors cette note correspondant à un émetteur de qualité moyenne mais en mesure de faire face à ses obligations, l'agence louait les réformes structurelles engagées par Madrid pour rendre le pays de nouveau compétitif.

Moody's soulignait aussi que le gouvernement espagnol se finance désormais à des taux plus bas qu'au plus fort de la crise de la dette en zone euro, ce qui est un signe de confiance peu à peu revenue.

Mardi, elle met cependant en garde contre le fait que «le déficit budgétaire élevé et, en conséquence, la hausse continue du taux de dette publique reste la principale faiblesse de l'Espagne en matière de crédit».

Et comme l'agence dit s'attendre à «une période prolongée de très basse inflation en Espagne», sans toutefois juger probable un scénario de déflation, ce contexte «fait de la réduction de la dette un exercice difficile et douloureux».

La dette publique espagnole, qui était à un niveau remarquablement bas avant la crise (36,3% du PIB en 2007), a explosé alors que le pays était doublément frappé, en 2008, par l'éclatement de sa bulle immobilière et le début de la crise financière internationale: fin 2013, elle a atteint un record historique, à 93,9% du PIB.

Le déficit public a lui été bien réduit, à 6,62% du PIB en 2013 après avoir été creusé jusqu'à 11,1% en 2009, mais reste au-dessus de la limite européenne, fixée à 3%.

Le Venezuela veut exporter 1 million de barils de pétrole par jour en Chine



Le Venezuela compte augmenter à un million de barils par jour (mbj) ses exportations de pétrole en Chine, les deux partenaires discutant pour ce faire d'une série d'investissements, a annoncé lundi le président vénézuélien Nicolas Maduro.

«Nous avons un objectif (...) qui est de parvenir à un million de barils par jour exportés vers la Chine», a déclaré M. Maduro à l'issue d'une rencontre avec le ministre chinois des Affaires étrangères, Wang Li, en tournée dans la région.

«Nous mettons en place les conditions d'investissements nécessaires pour atteindre cet objectif», a-t-il ajouté.

La Chine est le deuxième marché derrière les Etats-Unis pour le Venezuela, pays disposant des plus importantes réserves prouvées de pétrole au monde.

En 2013, il a officiellement exporté 626 000 barils/jour vers la Chine.

En mai 2013, au cours d'une visite du vice-président chinois

Li Yuanchao au Venezuela, les deux pays avaient discuté d'investissements destinés à augmenter la production dans la ceinture de l'Orénoque (centre), riche zone pétrolière au Venezuela.

M. Maduro n'a pas donné de délai pour atteindre l'objectif de 1 mbj. S'il était atteint, la Chine deviendrait le premier destinataire du pétrole vénézuélien, devant les Etats-Unis, qui ont reçu en 2013 une moyenne de 800 000b/j.

Principal investisseur au Venezuela, la Chine a promis en septembre dernier, lors d'une visite de M. Maduro à Pékin, 20 milliards d'investissements dans le secteur pétrolier et dans le domaine social.

Avec moins de 3 mbj, la production pétrolière vénézuélienne est insuffisante pour financer l'Etat, dont les exportations de brut constituent quasi-maintenant la seule ressource financière.

ASIE Les bourses bouclent en recul

Les bourses asiatiques ont clôturé majoritairement en baisse mardi, les opérateurs se montrant très prudents en l'absence de données importantes, en attendant la réouverture des marchés européens fermés depuis vendredi pour cause de trêve pascale.

La Bourse de Tokyo a terminé la séance de mardi en baisse de 0,85%, dans un marché prudent et en attente des réactions des places financières occidentales.

Ala clôture, l'indice Nikkei 225 des valeurs vedettes a cédé 123,6 points à 14.388,77 points. L'indice élargi Topix de tous les titres du premier tableau a perdu de son côté 0,76%, lâchant 8,90 points à 1.162,50 points.

L'activité a été très faible, avec 1,65 milliard d'actions échangées sur le premier marché.

La Bourse de Shanghai a clôturé toutefois en hausse de 0,34% mardi, dans un mar-

ché soutenu par des achats à bon compte de la part des investisseurs et les bonnes performances la veille des places américaines.

L'indice composite de Shanghai s'est adjugé 7 points, à 2.072,83 points, dans un volume d'échanges de 82,5 milliards de yuans (9,58 milliards d'euros). La Bourse de Shenzhen a en revanche perdu 0,77%, soit 8,28 points à 1.066,50 points, dans un volume d'échanges de 91,6 milliards de yuans (10,64 milliards d'euros). Le rebond de Shanghai intervient après une forte baisse lundi, alimentée par les craintes d'une surabondance d'actions sur le marché. Le régulateur boursier chinois a en effet annoncé que 28 sociétés avaient enregistré un document de base pour s'introduire en Bourse.

SÛRETÉ DE WILAYA DE MILA

Démantèlement d'un réseau de 5 trafiquants de drogue

Agissant dans le cadre de la lutte contre le trafic de drogue, les éléments de la brigade de recherche et d'investigation (BRI) relevant de la Sûreté de wilaya de Mila, sont parvenus la semaine dernière, à démanteler un réseau de trafiquants de drogue composé de 5 individus activant dans les wilayas de Mila, Jijel et Constantine et à récupérer près d'un demi-kilo de cannabis.

Suite à l'arrestation d'un dealer, âgé de 23 ans, originaire de la commune de Sidi Maârouf (wilaya de Jijel) faisant l'objet d'un mandat d'arrêt, en possession d'une plaquette de cannabis de 91 grammes, au niveau de la ville de Beni Haroun, les services de la Sûreté de wilaya de Mila ont diligenté une enquête qui a abouti par l'identification de son fournisseur, un jeune âgé de 20 ans issue de la ville d'El Khroub, wilaya de Constantine, arrêté à son tour en compagnie d'un autre individu âgé de 33 ans sur la RN27 près d'El Garem, en possession de 105 grammes de cannabis et plusieurs armes blanches. Poursuivant l'investigation, les enquêteurs sont parvenus à mettre la main sur un troisième trafiquant âgé de 25 ans en possession de trois plaquettes de cannabis d'un poids total de 312 grammes ainsi qu'une somme d'argent provenant du trafic de drogue. Suite à des mandats de justice, les enquêteurs ont procédé à la perquisition des domiciles des suspects où il a été retrouvé plusieurs armes blanches prohibées ainsi que deux bombes lacrymogènes.

Les enquêteurs sont également parvenus à identifier un cinquième trafiquant, qui demeure activement recherché par les services de police.

Après la formalisation de la procédure judiciaire, les quatre trafiquants ont déféré devant le parquet et placés en détention.

R.R

BILAN TRIMESTRIEL DE LA SÛRETÉ DE TISSEMSILT

398 affaires, 432 arrestations et 57 incarcérations

Abed Meghit

La lutte sans relâche contre la criminalité et les fléaux sociaux figure au premier plan des préoccupations avec ses chiffres alarmants, dans le bilan trimestriel relatif aux trois premiers mois de l'année en cours de la police judiciaire de la sûreté de wilaya de Tissemsilt, où on relève pas moins de 398 affaires enregistrées, 432 arrestations dont 15 femmes et 16 mineurs et ce, à travers l'ensemble de la wilaya, alors que 57 individus placés sous mandat de dépôt, 4 personnes mis sous contrôle judiciaire, 368 personnes en citation directe et 3 en liberté provisoire en attendant l'achèvement des enquêtes respectives en cours.

A propos des infractions retenues contre les mis en cause, le bilan en question indique qu'il s'agit, entre autres, d'agressions, d'associations de malfaiteurs, de trafic de drogue, de vols et de petite criminalité, 70 personnes sont concernées dans 103 affaires de vol de tout genre, 75 affaires portant uniquement sur les coups et blessures volontaires (CBV) ont été enregistrées, impliquant 117 personnes. Dans le chapitre menaces, insultes et agressions verbales figurent pas moins de 157 affaires dans lesquelles étaient impliqués 182 individus. Par ailleurs, 11 personnes ont été impliquées dans 9 affaires liées au trafic de drogue et 93,57 grammes de kif traité et 172 comprimés de psychotropes ont été saisis durant ce premier trimestre de l'année en cours par les éléments de la sûreté de wilaya de Tissemsilt. Les éléments de police judiciaire de la sûreté de wilaya de Tissemsilt ont réussi à répondre à la plupart de ces affaires dans un court laps de temps. Les services de la sûreté de wilaya de Tissemsilt ont établi un plan spécial pour assainir la situation et instaurer un peu de stabilité et de sécurité parmi la population.

Ils ont déployé tous leurs éléments à travers la ville de Tissemsilt dans le but de réduire le taux de criminalité. La société tout entière devra mieux s'impliquer, encore et toujours pour réduire la criminalité qui n'est pas l'affaire des seuls services de sécurité qui, en dépit de leurs efforts en ce sens, ont besoin du soutien des citoyens, à l'effet d'agir ou intervenir aux moments opportuns et rendre ainsi leur action plus efficace et plus rapide.

Entre vrais nécessiteux et faux pauvres, «actionnaires» d'un business juteux qui fleurt, le phénomène de la mendicité, à Constantine comme dans d'autres villes du pays, dépasse tout entendement et ses ramifications ne connaissent plus de bornes.

CONSTANTINE

Le phénomène des «bébés mendiants» tend à se banaliser

Mozza Deghiche

Des bébés de quelques jours à peine, placés à côté de leurs supposées mamans, sont exposés à longueur de journée comme «des bêtes de cirque», attirant la compassion des passants.

Entre stratégie de marketing émotionnel et détresse matérielle réelle, le spectacle est désolant, voire, à bien des égards, dégradant. Il entache non seulement l'image du pays, et ses efforts pour réduire le seuil de pauvreté et améliorer la qualité de vie des citoyens, mais «hypothéque» aussi l'avenir de ces petits innocents et bafoue leur droit essentiel, celui d'être protégés contre toute forme d'exploitation.

Aya et Chaïma, des bébés jumelles élevées dans la rue

Tous ceux qui fréquentent l'avenue Abane-Ramdane, au centre ville de Constantine, ont dû être frappés par la scène offerte par des jumelles âgées de six mois à peine, placées dans une poussette, à côté de leur présumée mère devant un local commercial.

Depuis le mois d'octobre ces jumelles prénommées Aya et Chaïma, et leur mère, font partie du décor d'une des artères les plus fréquentées du centre de la ville du Vieux-Rocher. Même quand le froid est vif ou que la pluie fouette les visages, ces bébés, la tête couverte d'un bonnet en laine, enveloppés dans des couvertures, occupent chaque jour cette partie du trottoir. La maman des jumelles porte à la main une boîte de lait pour bébés «premier âge», interpellant, sans un mot, les âmes charitables. Par moment, cette même femme donne des biberons, préparés dans des conditions très douteuses à «ses» jumelles, dans un spectacle qui ne peut que fendre le cœur. Souvent, des passants s'arrêtent devant cette scène voulue à dessein insolente.

Quelquefois, des Constantinois émus leur offrent, ou des pièces de monnaie, ou du lait en boîte, ou des couches-bébés, si ce n'est pas de menus autres articles achetés au magasin devant lequel la mendiane et ses jumelles élisent domicile.

L'expression vague dans les yeux, peu bavarde, cette femme, une trentenaire, affirme à l'APS qu'elle est divorcée et sans famille. Sans s'attarder sur son cas, elle assure qu'elle s'est retrouvée, du jour au lendemain, seule avec deux enfants sur les bras. A quelques mètres des jumelles et de leur mère, une autre maman se tient debout, devant la poussette de son garçonnet, interpellant d'une voix plaintive les passants, en un refrain ininterrompu.



Le regard triste, le sourire un peu cassé, la femme, la vingtaine à peine, se présentant comme Syrienne, affirme qu'elle a fui avec son bébé et d'autres membres de sa famille l'in sécurité régnant dans son pays. Elle assure aussi que chaque membre de sa famille «se débrouille» comme il peut pour se nourrir et se loger. Un spectacle désolant qui ne manque pas de susciter la pitié des passants qui n'hésitent pas à mettre la main à la poche pour donner une obole avant de continuer leur chemin, la conscience en paix. Tout à fait en haut de l'avenue Abane-Ramdane, le «spectacle» se poursuit et le phénomène des bébés mendiant s'amplifie. Une femme habillée de noir, de la tête aux pieds, est assise à même le sol et porte un bébé de quelques mois dans les bras. Devant elle, une autre fillette de trois ans à peine, chétive, les cheveux en bataille, joue insoucialement avec un jouet en caoutchouc.

La femme affiche à l'attention des passants une petite pancarte dans laquelle elle demande la charité, se disant «veuve avec deux enfants à charge».

Entre phénomène social et délit punissable, des bébés continuent de faire la «manche»

À la brigade des mineurs de la police judiciaire de la sûreté de wilaya de Constantine, on reconnaît que le phénomène de la mendicité «prend de l'ampleur» dans la ville. La responsable de la brigade, la commissaire Naïbi Boutebila, affirme que la lutte contre l'exploitation des mineurs, notamment pour la mendicité est «une bataille au quotidien» pour sa brigade. Elle souligne que le déplacement des mendians d'un endroit à un autre, notamment ceux qui ont des enfants «complique souvent» la tâche des éléments de la brigade.

Mme Boutebila évoque le cas récent d'un garçon de 10 ans qui vivait

dans la rue avec sa mère, au centre ville. «La brigade des mineurs a saisi le juge des mineurs concernant le cas de cet enfant qui n'a jamais fréquenté l'école», conduisant le magistrat à «ordonner le placement de l'enfant dans un centre d'accueil à El-Eulma» (Sétif). La commissaire relate également un cas d'exploitation d'enfant dans la mendicité, dans la commune d'El-Khroub où un adulte, un descendant, a été déféré devant la justice. «C'est dire que notre service ne reste pas inactif», signale Mme Boutebila. Pour Messaoud Cheribet, président de l'association locale «Hayet» pour la protection de l'enfance, «la loi protège bel et bien les enfants contre l'exploitation, la mendicité notamment», reste à «adopter les mesures adéquates pour enrayer toute forme d'exploitation des enfants et à mobiliser les moyens pour la combattre avec détermination», soutient-il. Evoquant un phénomène qui s'est «banalisé au fil des jours», M. Cheribet précise que les institutions concernées, les structures et autres associations «doivent conjuguer leurs efforts pour circconscrire le fléau de la mendicité». L'association Hayet qui prépare un rapport sur la mendicité dans la wilaya de Constantine, tente d'identifier certains qu'emandeurs. «La tâche n'est pas facile», précise le président de l'association avant de souligner que dans plusieurs cas constatés, des enfants étaient carrément cloués pour exercer cette activité. En attendant des mesures efficaces et un passage à l'action dans une grande ville qui s'apprète à devenir Capitale de la culture arabe en 2015, les mendiantes avec des bébés sur les bras ont pris d'assaut l'avenue Abane-Ramdane. Les retardataires qui ne «pointent pas» avant sept heures du matin sont «décalées» vers le boulevard Mohamed-Belouizdad avec des scènes de dispute ahurissantes de territoire.

TLEMCEN

Saisie de 12 quintaux de kif traité à El Fehoul

Une quantité de kif traité estimée à 12 quintaux a été saisie mardi par les éléments de la brigade criminelle relevant de la police judiciaire de la wilaya de Tlemcen, a-t-on appris auprès de la cellule de la communication de la sûreté de wilaya.

Agissant sur information, les éléments de la police judiciaire ont réussi à mettre la main sur le produit prohibé dissimulé dans deux calettes au niveau d'un oued situé près de Sidi Chaïb dans la commune d'El Fehoul (Tlemcen), a-t-on ajouté de même source.

Une enquête a été ouverte pour identifier les auteurs de ce trafic.

APS

Brésil Émeutes vio- lentes à Rio après la mort d'un habitant

De violentes émeutes ont éclaté mardi soir dans une favela du quartier touristique de Copacabana, dont deux grandes avenues et un tunnel ont été fermés à la circulation, selon les médias.

Un danseur de la favela Pavao-Pavaozinho, Douglas Rafael da Silva Pereira, 25 ans, aurait été tué par les forces de l'ordre après avoir été confronté avec un trafiquant de drogue, selon les médias brésiliens.

Ses amis affirment qu'il a été battu à mort par la police alors qu'il s'était réfugié dans une école de la favela qui bénéficiait d'une Unité de police pacificatrice (UPP) depuis décembre 2009 en vue de la sécurisation de la ville pour la Coupe du monde (12 juin-13 juillet).

«Les circonstances de la mort de Douglas font l'objet d'une enquête. Le rapport fait sur place indique que les blessures de Douglas sont compatibles avec une mort occasionnée par une chute. Témoins et habitants seront convoqués pour témoigner», a de son côté indiqué la police dans un bref communiqué.

GLISSEMENT DE TERRAIN À L'INTÉRIEUR D'UNE MINE AU NORD DU CHILI

1 mort et 3 blessées

Une personne a trouvé la mort et trois autres ont été blessées dans un glissement de terrain, survenu mardi à l'intérieur d'une mine de cuivre à Mejillones, dans la région d'Antofagasta, au nord du Chili, rapporte la presse locale.

Selon le directeur régional de l'Onemi, Gabriel Quezada, cité par la même source indique que les quatre mineurs ont été pris au piège par un glissement de terrain au moment où ils travaillaient au fond de la mine.

Des éléments de la police (carabineros), de la Protection civile et du Service national de géologie et de mines (Sernageomin) se sont rendus sur les lieux de l'incident.

ATTAQUE D'UN PÉTROLIER PAR DES PIRATES DANS LE DÉTROIT DE MALACCA 3 marins enlevés

Des pirates ont attaqué un pétrolier singapourien dans le détroit de Malacca, enlevé trois Indonésiens membres de l'équipage et siphonné une partie du chargement, a indiqué hier le Bureau maritime international (BMI).

L'attaque s'est déroulée dans la nuit de lundi à mardi, au large de la côte malaisienne, a précisé Neel Choong, responsable du BMI à Kuala Lumpur pour les actes de piraterie. Le pétrolier se rendait en Birmanie, selon des informations non confirmées.

Le navire se trouve à présent à Port Klang, le principal port de Malaisie.

Selon le quotidien malaisien *The Star*, les pirates, munis d'une arme à feu et d'une machette, sont grimrés à bord du pétrolier peu après minuit mardi, à 16 milles marins de la côte, et pris par surprise l'équipage.

Les cinq ou six pirates ont attaché les membres de l'équipage et ont siphonné une grande partie de la cargaison, reversée dans deux navires qui les accompagnaient, ajoute le journal, qui cite la police locale.

L'attaque a duré plusieurs heures. Ce n'est qu'après le départ des pirates que l'équipage s'est aperçu qu'il manquait trois hommes.

Le détroit de Malacca, un passage entre la péninsule malaisienne et l'île indonésienne de Sumatra, est une voie très fréquentée par le transport maritime entre l'Asie, l'Europe et le Moyen-Orient.

CORÉE-SUD Le bilan du naufrage d'un ferry en Corée du Sud s'élève à 150 morts

Le bilan des victimes du naufrage du ferry sud-coréen s'est alourdi à 150 décès hier, a-t-on indiqué de source officielle.

Selon le bilan communiqué hier, les plongeurs ont récupéré 136 corps, et 166 personnes sont toujours portées disparues, présumées mortes.

«Tandis que les recherches et secours entrent dans leur huitième journée depuis le chavirement du ferry le 16 avril, 166 personnes sont toujours portées disparues et le nombre de personnes sauvées reste



inchangé à 174», ont précisé les garde-côtes, ajoutant que «les opérations de recherche ont été suspendues puis re-

prises alors que de forts courants ont dépassé les prévisions», dans une région reconnue pour ses forts courants.

Un précédent bilan faisait état de 120 morts et 180 disparus.

Le bateau, baptisé "Se-wol", transportait 476 personnes, lorsqu'il a chaviré et sombré le 16 avril au matin, au large de l'île de Jindo près de la pointe sud-ouest de la Corée du Sud, alors qu'il faisait route vers l'île touristique de Jeju. Plus de 350 passagers étaient des lycéens, en voyage scolaire, accompagnés d'une dizaine de professeurs.

ARGENTINE Plus de 270 kg de marijuana saisis

Plus de 270 kg de marijuana ont été saisis par les autorités argentines au cours de deux opérations de lutte contre le trafic de drogue, ont rapporté des médias hier.

La première opération a permis la découverte de 115 kg de marijuana à Villa La Angostura, dans la province de Neuquén (1 500 km au sud-ouest de Buenos Aires), a indiqué la gendarmerie fédérale dans un communiqué, précisant que la drogue, dissimulée dans le double fond d'un véhicule provenant de l'Uruguay, était destinée au Chili.

La valeur marchande de cette quantité de marijuana, interceptée à l'aide d'un chien renifleur, est estimée à 460 000 dollars, selon la même source.

La deuxième opération s'est soldée par la saisie de 158 kg à bord d'un véhicule qui circulait sur une route nationale dans la province de Corrientes (nord-est), a indi-



qué le communiqué.

Les médias locaux ont multiplié ces derniers mois les mises en garde contre la prolifération du trafic de drogue dans ce pays sud-américain où, selon eux, ce fléau a pris une ampleur inquiétante.

Le ministre de la Défense, Agustín Rossi avait déclaré en février dernier que l'Argentine était devenue un pays «producteur» de stupéfiants suscitant une vive polémique au sein même du gouvernement.

ÉPIDÉMIE EBOLA La Zambie renforce le contrôle des passagers dans ses aéroports internationaux

Les autorités aéroportuaires de la Zambie ont commencé à renforcer le contrôle des passagers dans les aéroports internationaux pour éviter tout risque de contamination par le virus Ebola, qui a fait des dizaines de morts des pays de l'Afrique de l'ouest, ont rapporté mardi des médias.

L'institution gouvernementale qui gère les aéroports du pays a appelé les trois aéroports internationaux du pays à surveiller de près tous les passagers, a rapporté le *Zambia Daily Mail*.

Robinson Misitala, directeur de l'institution, a déclaré que les mesures contre Ebola ont déjà été mises en place pour surveiller les passagers empruntant les trois aéroports internationaux.

«En collaboration avec le ministère de la Santé, une équipe a été mise en place et tous les employés médicaux de l'aéroport, les agents de sécurité et de l'immigration ont été sensibilisés pour être prêts à faire face à tout événement», a-t-il indi-

qué. Les trois aéroports ont mis en place des zones d'isolement pour toutes les maladies transmissibles telles qu'Ebola, a-t-il poursuivi.

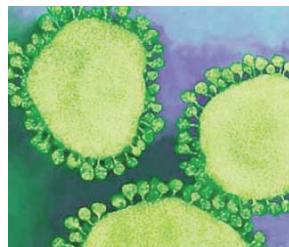
La Guinée, premier pays d'Afrique de l'Ouest à avoir enregistré des cas confirmés d'Ebola, a enregistré depuis janvier «109 cas confirmés dont 61 décès» dus au virus Ebola, selon l'examen pratiqué en laboratoire, selon le gouvernement guinéen.

Ce virus s'est propagé au Liberia voisini où, selon le gouvernement six cas ont été confirmés en laboratoire. Pour ce pays, le bilan est de 27 cas de fièvre hémorragique dont 13 décès.

Il n'existe aucun traitement ou vaccin contre la fièvre Ebola, qui nécessite d'isoler les malades pour limiter la propagation du virus.

L'Ebola se transmet par contact direct avec le sang, les liquides biologiques ou les tissus des sujets infectés, qu'il s'agisse d'hommes ou d'animaux, vivants ou morts.

CORONAVIRUS MERS 11 nouvelles contaminations en Arabie saoudite



Onze nouveaux cas de contamination par le coronavirus MERS ont été enregistrés en Arabie saoudite, a annoncé hier le nouveau ministre saoudien de la Santé, tout en affirmant que la maladie qui a provoqué 81 décès dans le royaume n'avait pas atteint le stade d'épidémie.

Ces nouveaux cas portent à 272 le nombre de personnes contaminées en Arabie saoudite, dont 81 sont mortes, selon le dernier décompte du ministère de la Santé.

Le royaume est le premier foyer de la maladie, apparue en septembre 2012.

La plupart des contaminations annoncées hier ont été enregistrées dans la capitale, Ryad, et la grande ville de l'Ouest, Jeddah. Un cas a été recensé à La Mecque (Ouest).

Trois des nouvelles infections ont été signalées en milieu hospitalier. Le ministre de la Santé Abdalla al-Rabiah a été relevé lundi de ses fonctions sur fond de multiplication de contaminations et de décès.

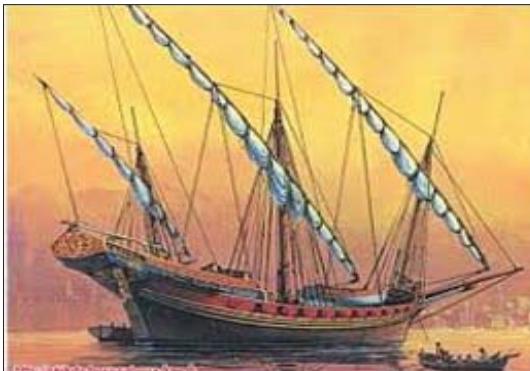
Son remplaçant par intérim, le ministre du Travail Adel Faqih, a promis tard mardi «la transparence totale» sur la maladie après avoir visité un hôpital de Jeddah, où sont soignés plusieurs personnes infectées. Au moins quatre médecins de cet hôpital, celui du Roi Fahd, ont démissionné la semaine dernière après avoir refusé de traiter des personnes infectées.

Le coronavirus MERS est considéré comme un cousin plus mortel mais moins contagieux du virus responsable du Syndrome respiratoire aigu sévère (SRAS), qui avait fait près de 800 morts dans le monde en 2003. Les dernières statistiques de l'Organisation mondiale de la santé (OMS) remontent au 20 avril et font état de 250 infections confirmées dans le monde et de 93 décès.

APS

Projet de reconstruction du navire *Raïs Hamidou* historique

Le navire historique *Chebek Boubrek*, commandé par le grand chef de la marine algérienne à l'époque ottomane, Raïs Hamidou (1773-1815), sera reconstruit, a-t-on appris lors du troisième Colloque national sur «le patrimoine culturel marin - originalité de notre passé et fierté de notre avenir», ouvert mardi à Mostaganem.



L'architecte et chef de département restauration et conservation des collections muséales au musée national marin, Tiar Manel Djazia a souligné, à l'APS en marge de la rencontre, que le projet sera concrétisé par le ministère de la Culture en collaboration avec le ministère de la Pêche et des ressources halieutiques. Le navire militaire de 17 mètres de long, doté de huit canons, traduira différents événements historiques et la vie des grands chefs marins, selon la responsable.

Une fois concrétisé, le bateau devrait accoster dans plusieurs ports du pays pour faire connaître sa contribution aux batailles à l'époque ottomane.

Mme Tiar a ajouté, par ailleurs, qu'une opération d'inventaire du patrimoine matériel et immatériel marin de Mostaganem sera effectuée suite à la signature d'une convention entre la direction de la culture et le musée national marin.

Lors des travaux de la première journée de ce colloque, l'accent a été mis sur la nécessité de réhabiliter

et de renforcer le patrimoine culturel marin. Mme Cherkaoui Radia du même musée national a appelé à réhabiliter des sites marins, vestiges témoins de l'histoire de la marine algérienne dont «Bab El Bahr» de Mostaganem, Bordj Ettork et le port de cette ville.

L'attachée du musée national, Talias Fatima a mis l'accent, pour sa part, sur l'importance du patrimoine marin dans l'écriture de l'histoire insistant sur l'utilisation du patrimoine immatériel dont la poésie melhoun pour faire la lumière sur des réalités datant de l'époque ottomane. L'intervenante s'est appuyée sur des racines dont «La bataille de Mazagran» et «L'histoire de Cherchell» de Sidi Lakhdar Benkhelouf qui a décrit minutieusement deux batailles livrées par les marins algériens aux Espagnols.

Les participants traitent, lors de cette rencontre de trois jours initiée par le Musée national marin en collaboration avec la direction de la culture dans le cadre de la célébration du mois du Patrimoine, de l'histoire

de la marine algérienne et des industries maritimes dans le pays.

Les communications programmées à cette occasion abordent, entre autres, «le rôle du patrimoine culturel marin dans l'écriture de l'histoire», «entre savoir et préservation, le patrimoine national marin», «les importants sites marins historiques et la peche entre patrimoine et modernité».

Une exposition mettant en exergue l'histoire de la marine algérienne est organisée en marge du colloque, de la préhistoire jusqu'à l'époque ottomane passant par les Almohades, Almoravides, Zianides, les expéditions européennes, le siège français sur Alger en 1770, l'expédition de Charles V en 1541 et celle du Danemark de 1827 à 1830.

La lumière sera faite également sur l'industrie marine algérienne des XVI, XVII et XVIII^e siècles dont les navires *Ghaliot*, *Frégate* et *Ghilia*, ainsi que le navire de Raïs Hamidou réalisé durant le XVII^e siècle, en plus de découvertes marines, de chefs d'œuvre et autres.

TIARET Plus de 1 600 cavaliers attendus au Salon national du cheval

Plus de 1 600 cavaliers de trente wilayas du pays ont confirmé leur participation au Salon national du cheval, prévu du 21 au 24 mai à Tiaret, a-t-on appris mardi du comité d'organisation de cette manifestation. Ces cavaliers prendront part aux courses programmées pour ce rendez-vous et aux jeux de cavalerie qui drainent un large public. A l'occasion de cette manifestation, plusieurs concours, comme le saut d'obstacles du cheval arabe et barbe et les compétitions d'endurance, auront lieu au centre d'entraînement équestre et le circuit hippique «Chaouchaoua». Des courses de camélidés sont prévues avec la participation de dromadaires et méharis de la wilaya de Ghardaïa, a-t-on ajouté. Le Salon national du cheval comportera également des expositions sur l'artisanat qui seront organisées à la ferme Chaouchaoua ainsi qu'une

campagne de vaccination qui se déroulera au centre d'insémination artificielle de Tiaret.

A la faculté des sciences agronomiques et vétérinaires de l'université «Ibn Khaldoun» de Tiaret, des conférences seront données sur l'histoire du cheval barbe en Algérie, le pur-sang arabe et la protection du patrimoine génétique du cheval barbe.

Il est programmé également en marge de cette manifestation, des soirées artistiques et poétiques à la maison de la culture «Ali Maâchi» ainsi que deux rencontres de football mettant aux prises les anciens joueurs de l'équipe nationale «EN» de 1982 avec les vétérans de Tiaret et entre les anciens joueurs de l'ouest du pays avec leurs homologues de la JSM Tiaret des années 1990 et un match entre les deux vainqueurs.

DJELFA

Institution d'un festival local de la musique, chanson, danse et costumes naïlis

Un festival culturel local de la musique, chanson, danse et costumes naïlis, a été institué dernièrement dans la wilaya de Djelfa, apprend-on mardi auprès du Commissariat de ce festival.

«L'institution de ce festival s'est faite sur la base d'un arrêté, pris dernièrement par le ministère de la Culture», a indiqué à l'APS M. Brahim Grim, directeur de la maison de la culture Ibn Rochd, désigné à la tête de ce Commissariat.

Pour M. Grim, cette décision est édictée par le souci de relancer l'activité cul-

turelle et artistique dans la région et de promouvoir le patrimoine culturel local et de sa diffusion.

«La manifestation a pour objectif de mettre en lumière la danse naïlie et de la valoriser, tout en faisant la promotion des différentes facettes des costumes naïlis, tant féminin que masculin, et leur développement à travers le temps, parallèlement au soutien des artistes, artisans et autres associations culturelles locales impliquées dans la préservation du patrimoine matériel et immatériel des

Ouled Nail», a-t-il expliqué. Ce Festival, programmé pour août, après approbation de la tutelle, vise surtout à encourager et soutenir les figures artistiques et autres talents émergeants dans les domaines de la musique, de la danse, du chant et de la confection des costumes naïlis, a-t-il ajouté. En perspective de l'organisation de ce festival, il a été procédé à la mise en place de cinq (5) comités d'organisation, présidés par des spécialistes en patrimoine, danse et costumes nailis, parallèlement à la défini-

tion des conditions de participation à la manifestation, qui sera exclusivement ouverte aux figures artistiques et musiciens spécialisés dans le genre naïli, ainsi qu'aux artisans et associations versés dans la confection de costumes nailis.

Selon le programme prévu, le festival s'étalera sur six (6) jours, qui seront établis de galas de chant et musique naïlis, d'exposition sur l'habit traditionnel local, de danses folkloriques et de conférences sur le thème.

APS

CONSTANTINE Lancement d'une opération de «régénération et revitalisation» du centre-ville

Une opération de «régénération et de revitalisation» du centre de l'antique Cirta, décidée en prévision de la manifestation «Constantine capitale 2015 de la culture arabe», a été officiellement lancée mardi par le wali, Hocine Oudadah, accompagné de représentants du ministère de la Culture.

Ce projet structurant qui cible en particulier la place de 1^{er}-Novembre, appelée communément «la Brèche», revêt une importance capitale dans la mesure où il permettra à ce site urbain stratégique d'être «à niveau» pour «accueillir comme il se doit cette manifestation grandiose», a estimé le wali, insistant sur l'importance d'utiliser des procédés modernes et des matériaux nobles pour réussir l'opération.

Le chantier de mise à niveau de cette place emblématique de la ville des Ponts portera essentiellement sur la restructuration des commerces, notamment des kiosques, la réalisation d'espaces de détente et la pose d'un nouveau revêtement sur les trottoirs et sur l'esplanade mitoyenne, à proximité des hôtels Ibis et Novotel, a précisé le directeur de l'urbanisme, de l'architecture et de la construction (DUAC), M. Mehdi Lahbib.

Accompagné d'une importante délégation du ministère de la Culture, le wali s'est rendu sur plusieurs chantiers de réhabilitation et de réalisation d'infrastructures culturelles lancées dans le cadre des préparatifs de cet événement culturel.

Au cours de cette tournée d'inspection, le wali a annoncé l'intégration de l'avenue Amar Belmouffok, située juste derrière la mosquée El Kettania, dans le programme de réhabilitation de la Vieille-ville de Constantine.

Il a souligné que les occupants de ce site ont été déjà recensés et seront «bientôt» relogés pour permettre aux équipes spécialisées d'effectuer les travaux de réhabilitation.

Le chef de l'exécutif local qui a notamment inspecté les chantiers de réhabilitation de la Medersa, des espaces culturels Malek-Haddad et Al Khalifa, de l'ex-siège de la wilaya et des locaux de l'ex-Monoprix, a particulièrement insisté sur le respect des délais et des normes de réalisation.

Sur les chantiers de réalisation de la salle des spectacles et du pavillon des expositions, à la cité Zouaghi-Slimane, et de la bibliothèque urbaine prévu au quartier de Bab El Kantara, M. Oudadah, rappelant que toutes les facilitations administratives ont été assurées, a appelé les entreprises en place à honorer leurs engagements pour éviter tout retard.

De son côté, la commissaire de cette manifestation, chargée du suivi de l'ensemble des projets inscrits dans ce cadre, Mme Halima Hankour, a qualifié «d'appréciable» la cadence imprimée aux travaux.

Hypothyroïdie

Reconnaitre les symptômes

L'hypothyroïdie, c'est-à-dire l'insuffisance d'hormones thyroïdiennes dans le sang, entraîne un ralentissement du métabolisme. Tout l'organisme semble fonctionner comme en sous-régime. Mais parce que les symptômes sont souvent discrets au début, le diagnostic met parfois du temps à être posé. Si vous présentez plusieurs des signes présentés ci-dessous, parlez-en à votre médecin.

Signes généraux de l'hypothyroïdie

- fatigue physique, intellectuelle et psychique
- prise de poids
- frilosité
- baisse de la libido
- troubles de la mémoire
- déprime
- Signes particuliers de l'hypothyroïdie
- pouls lent
- hypertension artérielle. L'hypothyroïdie non traitée est un facteur de risque cardio-vasculaire, majoré chez la femme ménopausée non traitée.
- épaississement de la peau du visage et du cou, peau sèche et froide, teint pâle circé, chute de cheveux et ongles cassants.
- crampes, fatigabilité musculaire, fourmillements au niveau des extrémités, syndrome du canal carpien.
- transit intestinal ralenti.
- grosse langue, voix rauque, ronflements, baisse de l'audition.
- ménorrhagies (règles plus abondantes)
- infertilité, fausses couches spontanées.

A quoi est due l'hypothyroïdie ?

Dans 20% des cas, le dérèglement est lié à une maladie auto-immune, la maladie de Hashimoto. Elle est confirmée par la présence d'anticorps antithyroidiens dans le sang. Des troubles au niveau de l'hypophyse, la prise de médicament (pour le

cœur...) et bien entendu l'ablation de la thyroïde vont aussi se traduire par une hypothyroïdie. Mais parfois, aucune cause n'est identifiée en dehors du vieillissement de la glande.

Comment se traite l'hypothyroïdie?

Là encore, le médecin décide en fonction de l'intensité de la baisse hormonale. Quand le manque est manifeste et gênant, le traitement repose sur la prise quotidienne et à vie d'hormones thyroïdiennes, sous forme de lévothyroxine (Lévothyrox® et ses génériques) dont la dose n'est pas toujours facile à déterminer au début. Et qu'il faut réévaluer régulièrement.

Les traitements par lévothyroxine font l'actu

Près de 3 millions de Français sont traités lévothyroxine, une consommation qui a explosé depuis 20 ans, selon l'agence du médicament. Compte tenu du meilleur dépistage de cette maladie et du vieillissement de la population, ce chiffre n'est pas surprenant. Ce qui l'est, pour l'agence, c'est l'absence de dosage de la TSH chez 30% des malades traités. Il est pourtant indispensable pour justifier le traitement. Reste le problème de sa disponibilité. Les ruptures répétées de stock de Levotyrox dans les pharmacies conduisent à utiliser d'autres produits, similaires, mais dosées différemment dont moins faciles à utiliser.



5 remèdes naturels contre la sciatique

Parfois extrêmement douloureuse, la sciatique peut être très invalidante. Heureusement, dans 90% des cas, une sciatique guérit sans qu'une opération chirurgicale ne soit nécessaire. Alors comment la soulager grâce à des méthodes douces et naturelles ? Le point avec notre dossier.

Qu'est-ce qu'une sciatique ?

Parfois extrêmement douloureuse, la sciatique peut être très invalidante. Heureusement, dans 90% des cas, une sciatique guérit sans qu'une opération chirurgicale ne soit nécessaire. Alors comment la soulager grâce à des méthodes douces et naturelles ? Le point en images.

Contre la sciatique : du repos avant tout

Si la douleur est intense et handicapante, il est absolument nécessaire d'éviter toute forme d'activité : le repos est de mise. En

revanche, lorsque le mouvement redéveloppe possible, vous pouvez effectuer, avec beaucoup de douceur bien sûr, des accroupissements répétés et lents, afin de remuscler vos membres inférieurs.

Contre la sciatique : des gélules aux plantes

Faites préparer des gélules aux plantes par votre pharmacien, composées de 100 mg d'extrait sec de feuilles de cassis, de 100 mg d'harpagophytum et de 100 mg de saule par gélule n°120. Prenez 4 à 6 gélules par jour jusqu'à

ce que vous vous sentiez mieux. Les feuilles de cassis sont anti-inflammatoires et atténuent la douleur naturellement. Tout comme l'harpagophytum, qui permet également d'améliorer la mobilité et la souplesse articulaire. Le saule, enfin, est anti-douleur et lui aussi, anti-inflammatoire.

Contre la sciatique : un massage aux huiles essentielles

Mélangez 15 ml d'extrait lipidique d'arnica décontracturant avec 20 gouttes d'huile essentielle d'eucalyptus citronné, 20 gouttes d'huile essentielle de gaulthérie

couchée, 20 gouttes d'huile essentielle de romarin à camphre et 20 gouttes d'huile essentielle de laurier noble, toutes anti-inflammatoires et anti-douleurs. Appliquez-en quelques gouttes en massage prolongé, 3 fois par jour, jusqu'à l'amélioration de vos symptômes.

Contre la sciatique : une séance de yoga

Le yoga peut aider à soulager votre sciatique. Cette dernière provoque en effet des contractions musculaires importantes, à l'origine de douleurs vives. En relaxant la colonne vertébrale et les

muscles, le yoga permet alors de l'atténuer. Tout en relaxant le corps et l'esprit dans leur ensemble !

Contre la sciatique : une séance d'ostéopathie

L'ostéopathie peut être une aide efficace pour soulager une sciatique. En mobilisant les vertèbres, l'ostéopathe va les repositionner, les unes par rapport aux autres pour diminuer la compression. Méfiance néanmoins, dans certains cas, le phénomène peut s'accentuer. Parlez-en avec votre médecin.

Nutrition: le thé vert pour une longue vie

Pour trouver en un clic le thé vert de ses rêves. Nature, BIO ou parfumé....

monthevert.com est le site exclusivement dédié au thé vert.

Nature ou parfumé, chinois, japonais ou indien, monthevert.com propose plus de trente thés verts d'origine et de qualité. monthevert.com privilégie le label Bio européen ou JAS japonais dans la sélection de ses thés. Des thés de grande qualité à des prix très abordables.

Sur monthevert.com il y a aussi les accessoires indispensables et originaux pour la préparation du thé. En direct du Japon et en exclusivité le TEA POT BOT-TLE, une bouteille à transporter partout avec soi pour infuser et déguster son thé vert chaud ou froid.

Conseils et Astuces pour choisir et apprécier son thé vert

Monthevert.com propose des rubriques didactiques et pratiques pour bien choisir, mieux comprendre et savoir apprécier son thé. Toutes les subtilités sur l'univers du thé vert, les méthodes de production, les saisons. Pour choisir votre thé vert, laissez-vous guider par des pictos pratiques qui vous indiquent quand boire le thé, comment le préparer.

Le Thé Vert c'est LA boisson de la longévité

Le thé vert est une des plantes les plus riches en antioxydants, aux propriétés bénéfiques puissantes. Les catéchines du thé vert sont d'une redoutable efficacité pour protéger notre santé. Ces antioxydants peuvent représenter jusqu'à 1/3 du poids de la feuille de thé vert.

Les études scientifiques démontrent jour après jour l'efficacité du thé vert dans de nombreux domaines tels que protection contre certaines formes de cancers (prostate, vessie, poumon), perte de poids, réduction du mauvais cholestérol, protection contre les radicaux libres.

Et sur thésanté.com suivez toute l'actualité de la santé par le thé expliquée et commentée.

6 bonnes raisons de manger des fraises

Gariguette, Charlotte ou Mara des Bois, les fraises ne sont pas seulement délicieuses, elles sont aussi un vrai aliment santé. Riches en vitamine C, en fibres et antioxydantes, ces petites douceurs rouges protègent nos yeux, favorisent une bonne digestion et régulent la tension artérielle. Peu caloriques, elles se savourent sans modération.

Les fraises apportent de la vitamine C

Les fraises sont riches en vitamine C. Elles rivalisent avec les agrumes puisque 200 grammes de fraises apportent 116 grammes de vitamine C donc couvrent nos besoins quotidiens recommandés. La vitamine C est essentielle pour stimuler les défenses immunitaires et se protéger des infections.

Les fraises protègent les yeux

Les fraises sont riches en antioxydants. Elles préviennent de la cataracte (opacité du cristallin de l'œil) et renforcent la rétine et la cornée.

Les fraises contiennent des flavonoïdes, l'antioxydant qui leur donne sa couleur rouge et qui protège des maladies cardio-vasculaires.

Les fraises sont très peu caloriques

Les fraises pèsent environ 28 calories par portion. Elles sont recommandées pendant un régime ou pour préparer des desserts et goûters équilibrés. A savourer donc sans modération mais évidemment sans sucre ajouté ni chantilly !

Les fraises sont riches en fibres

Les fraises contiennent 2 grammes de fibres. Elles sont donc conseillées pour réguler le transit et faciliter la digestion. Grâce à la pectine qu'elle contient, les fraises aident à capter le cholestérol et les lipides et modèrent leur assimilation dans le sang. Avec de l'eau, ces fibres combattent très facilement la diarrhée.



Les fraises contiennent de l'acide folique

La fraise est riche en acide folique, ou vitamine B9. Elle est donc recommandée aux femmes enceintes pour protéger le développement du fœtus. Mais attention, les allergies alimentaires aux fraises sont fréquentes. Pour l'enfant, on déconseille l'introduction de la fraise avant 6 mois.

1 heure de télé diminue de 7 minutes le temps de sommeil des enfants



Le temps passé devant la télévision raccourcit de manière proportionnelle le temps de sommeil, selon des chercheurs américains.

La télé est accusée de générer du stress, de rendre hyperactif, dépressif, ou obèse. Malgré tout, les enfants continuent de zapper. Ils n'ont jamais passé autant de temps devant la télé, nourrissant les mises en garde des scientifiques. La dernière en date suggère que la lumiére causerait du tort dès le plus jeune âge.

Une équipe du MassGeneral Hospital for Children et de la Harvard School of Public Health aux Etats-Unis se sont demandé si regarder la télé pouvait influencer le sommeil des enfants. Pour le découvrir ils ont suivi 1 800 enfants de l'âge de 6 mois jusqu'à leur 8 ans. Leur consommation quotidienne de télé et les programmes regardés ont été scrupuleusement notés pendant toutes ces années.

Leur résultat est aussi net qu'un écran plasma : chaque heure passée devant l'écran diminue de facto

la durée de sommeil. Pour une heure de télé, les enfants (surtout les garçons) perdent 7 minutes de repos par jour, ont calculé les chercheurs. Ils gaspillent même jusque 30 minutes de sommeil par jour

quand la télévision est installée dans la chambre.

Un résultat qui pourrait bien s'appliquer à tout écran (télé, ordinateur, smartphone, tablette). En 2008 déjà une étude israélienne

parvenait à la conclusion qu'un ordinateur dans la chambre d'un adolescent le prive d'une demi-heure de sommeil quotidienne. Signe que le débat sur l'excès d'écran n'est pas près de s'éteindre.

ENLÈVEMENT D'UN CITOYEN ALGÉRIEN AU SOUDAN L'Algérie en contact permanent avec le gouvernement soudanais



L'Algérie est en contact «permanent» avec le gouvernement soudanais et la Mission conjointe des Nations unies et de l'Union africaine au Darfour (Minuad) afin de les inciter à «consentir davantage d'efforts» pour la libération du citoyen algérien enlevé vendredi au Soudan, avec un Soudanais et un ressortissant chinois lors d'une attaque armée contre un champ pétrolier dans la province de Kordofan-Ouest, a indiqué mardi soir le ministre des Affaires étrangères, Ramtane Lamamra.

L'Algérie «est en contact permanent avec le gouvernement soudanais et la Minuad afin de les inciter à consentir davantage d'efforts pour aboutir à la libération de ces otages sains et saufs», a souligné M. Lamamra qui intervint lors d'un point de presse à l'issue des travaux de la réunion de concertation des pays de la région du Sahel, consacrée essentiellement à l'examen de la situation sécuritaire au Mali.

«Tout Algérien désirant travailler dans des régions instables et à risque se doit de faire preuve de vigilance et d'exiger de la compagnie qui le recrute d'assurer sa sécurité», a tenu à préciser M. Lamamra, soulignant que «le gouvernement soudanais est, naturellement, responsable lorsqu'il s'agit d'assurer la sécurité sur son territoire».

M. Lamamra a précisé que l'Algérie assure le gouvernement soudanais de sa solidarité face aux défis majeurs auxquels il fait face».

Par ailleurs, et en réponse à une question sur les otages algériens enlevés au Mali, le ministre a rappelé le communiqué rendu public, lundi à l'issue des travaux de la 2^e session du Comité bilatéral stratégique algéro-malien.

L'accent a été mis sur la nécessité de «ne ménager aucun effort pour parvenir à la libération des otages et permettre leur retour sains et saufs à leurs familles», a-t-il rappelé.

Cette question «témoigne, tristement, de la communauté de destin des deux peuples. Nous sommes peinés de n'avoir point de nouvelles de nos diplomates tout comme le peuple malien frère pâtit du déploiement de groupes terroristes sur son territoire», a conclu M. Lamamra.

SOUDAN DU SUD Les violences qui règnent dans le pays sont une "abomination"

Washington a manifesté mardi son horreur face à la spirale de violences qui règne au Soudan du Sud, la qualifiant d'"abomination", suite au massacre de centaines de civils par les rebelles sud-soudanais.

La Mission de l'ONU au Soudan du Sud (Minuss) avait accusé, lundi, les rebelles sud-soudanais menés par l'ancien vice-président Riek Machar d'avoir tué, sur base de critères ethniques, plusieurs centaines de civils à compter du 15 avril, date à laquelle la rébellion affirmait avoir repris le contrôle de la localité de Bentiu (nord).

«Nous sommes horrifiés par les informations en provenance du Soudan du Sud affirmant que des combattants alliés du chef rebelle Riek Machar ont massacré des centaines de civils innocents à Bentiu», a indiqué le porte-parole de la Maison-



Blanche, Jay Carney. «Les images et les compte rendus de ces attaques choquent les consciences: piles de cadavres à l'intérieur d'une mosquée, des patients assassinés dans un hôpital et des dizaines de civils abattus et tués dans les rues et dans une église, apparemment en raison de leur appartenance ethnique ou leur nationalité, alors que des discours de haine étaient diffusés à la radio», a ajouté M. Carney.

Selon l'ONU, au moins 200 civils réfugiés dans une mosquée ont été massacrés par les forces pro-Machar, après avoir été sélectionnés sur des bases ethniques, de même que d'autres civils à l'église catholique et à l'hôpital de la ville, où des non-Nuers (ethnie dont est issu Riek Machar et qui forme l'essentiel de ses troupes)

ont été «spécifiquement visés et tués».

Ce pays de 11,5 millions d'habitants souffre depuis la mi-décembre d'une guerre civile qui oppose le président Salva Kiir à son ancien vice-président Riek Machar. Le conflit a fini par s'étendre à travers le pays faisant des milliers de morts et près d'un million de déplacés.

ÉTATS-UNIS

Les Etats-Unis nomment leur Représentant spécial pour la crise centrafricaine

Les Etats-Unis ont désigné mardi Stuart Symington comme leur Représentant spécial pour la République centrafricaine (RCA) aux fins de contribuer dans le règlement de la crise qui secoue ce pays frappé des violences entre des groupes armés.

En tant que Représentant spécial, M. Symington, qui avait été auparavant ambassadeur américain dans plusieurs pays de l'Afrique subsaharienne, «jouera un rôle de premier plan dans l'élaboration et la coordination de la stratégie des Etats-Unis en RCA pour mettre fin à la violence, répondre aux besoins humanitaires, et établir une gouvernance légitime» dans ce pays, a indiqué la porte-parole du département d'Etat.

A ce propos, elle a avancé que ce Représentant spécial travaillera en «étroite collaboration» avec les pays africains, européens et d'autres partenaires bilatéraux, ainsi qu'avec l'Union africaine, l'Union européenne et les Nations Unies, pour régler les «questions complexes» dans les domaines sécuritaire, politique, économique, social et d'assistance en RCA.

Par ailleurs, les Etats-Unis saluent «le rôle leader» de l'Union africaine ainsi que des forces françaises mené en RCA et dont les efforts «ont jeté les bases d'une plus grande sécurité» dans ce pays, a encore souligné la porte-parole.

Elle s'est également félicitée de la résolution adoptée récemment par le Conseil de sécurité de l'ONU créant une mission de maintien de la paix en République centrafricaine appelée la Mission multidimensionnelle intégrée des Nations unies pour la stabilisation en RCA (Minusca), qui comptera 12 000 Casques bleus.

Precisant que le peuple centrafricain «détient son avenir entre ses mains», le département d'Etat a exhorté toutes les parties en RCA à mettre fin à la violence et à aller de l'avant vers un processus de transition politique inclusif menant à des élections démocratiques en février 2015.

La République centrafricaine, qui était engagée dans une délicate transition politique sur fond de crise humanitaire aiguë, est secouée depuis 2013 par des affrontements armés entre des éléments de l'ex-Séléka et des miliciens anti-balaka.

Constituée en août 2012, la Séléka

était une coalition de partis politiques et de forces rebelles opposés au président François Bozizé, qu'elle a contraint à quitter le pouvoir en avril 2013.

A l'origine des groupes d'autodéfense, les anti-balaka se sont liés contre les miliciens de la Séléka.

Les anti-balaka sont issus d'une population centrafricaine à 80% chrétienne, alors que la Séléka est principalement formée de musulmans.

Récemment, plusieurs agences des Nations unies ont demandé aux bailleurs de fonds de financer des opérations d'aide d'urgence de l'ordre de 274 millions de dollars destinées aux civils qui fuient la République centrafricaine pour aller notamment au Cameroun, au Tchad, en République démocratique du Congo et en République du Congo.

En outre, cette violence, qui a eu un effet dévastateur sur les civils des deux communautés musulmane et chrétienne, a aussi provoqué le déplacement de plus de 600 000 personnes à l'intérieur de la République centrafricaine.

SEYCHELLES

Les Seychelles lancent leur agence de presse nationale

Les Seychelles ont officiellement lancé leur agence de presse nationale, la Seychelles News Agency, a indiqué mardi un communiqué du ministère seychellois de l'Information. La Seychelles News Agency rapportera quotidiennement les faits et fera des reportages sur l'environnement, la défense et la sécurité maritime, l'énergie, le tourisme et le développement des affaires de l'île, les nouvelles des autres îles de l'océan Indien ainsi que les grands événements africains, a expliqué un communiqué de presse du ministère.

L'agence seychelloise «permettra à la communauté mondiale d'être informée sur tous les événements concernant nos îles et la région de l'océan Indien», a expliqué le président des Seychelles, James Michel.

L'agence est financée par le ministère de l'Information du gouvernement et s'est associée avec l'agence Chine Nouvelles pour la diffusion des nouvelles mondiales, selon le communiqué.

Avec une population de 90 000 habitants, les Seychelles est un pays africain de l'ouest de l'océan Indien.

UKRAINE

Russes et Occidentaux s'accusent mutuellement de l'échec de l'accord de Genève

Une semaine après la signature d'un accord à Genève, en vue d'une désescalade de la situation en Ukraine, notamment dans l'est du pays, le fossé continue à se creuser entre Russes et Occidentaux qui s'accusent mutuellement de l'échec de l'accord et de l'absence de volonté de régler la crise, qui fait craindre un «éclatement» du pays.

Jeudi dernier, un accord a été signé à Genève entre les ministres des Affaires étrangères ukrainien Andriï Deschitsa, russe Sergueï Lavrov, le secrétaire d'Etat américain John Kerry et la chef de la diplomatie européenne Catherine Ashton.

Le document prévoit notamment le désarmement des groupes illégaux et l'évacuation des bâtiments occupés, aussi bien de la part des pro-occidentaux à Kiev que des séparatistes dans l'est.

Mais les tensions, loin de retomber, sont encore montées d'un cran pendant les dernières 48 heures après une fusillade meurtrière à Slaviansk, bastion des séparatistes qui ont demandé au président russe Vladimir Poutine d'envoyer des troupes.

L'Occident accuse Moscou d'être derrière les troubles dans l'est de l'Ukraine

Le vice-président américain Joe Biden, en visite mardi à Kiev, a mis en garde la Russie contre «l'isolement» qui la menace si elle continue de vouloir «démembre» l'Ukraine en soutenant les séparatistes dans l'est du



pays.

Le secrétaire d'Etat américain John Kerry a quant à lui fait part à son homologue russe Sergueï Lavrov de sa «profonde inquiétude» quant au manque de «mesures positives» russes pour mener à une désescalade de la situation en Ukraine.

Face à l'impassé, les Américains, qui accusent Moscou d'encourager ces troubles, ont annoncé l'envoi de 600 soldats en Pologne et dans les Pays baltes pour des exercices et ont décidé de revenir aux menaces de sanctions.

«Il est temps de cesser de parler et de commencer à agir. (...) Nous devons voir des mesures prises sans délai, le temps est compté», a martelé M. Biden lors d'une déclaration devant la presse à Kiev, aux côtés du Premier ministre Arseni Iatseniouk. «Certains veulent démembrer l'Ukraine.»

Le vice-président a prévu de rencontrer la Russie; si elle continue «ses provocations», elle risque de subir de nouveaux coups et «plus d'isolement».

Moscou accuse les Etats-Unis de diriger l'Ukraine

En réponse aux accusations américaines, le chef

de la diplomatie russe, Sergueï Lavrov a estimé hier que les Etats-Unis «dirigeaient» les actions des autorités de Kiev, alors que celles-ci ont annoncé la reprise de l'«opération anti-terroriste» contre les séparatistes de l'est du pays.

«Ils avaient annoncé la suspension de ce qu'ils appellent une «opération anti-terroriste», mais maintenant que le vice-président américain Joe Biden s'est rendu à Kiev, ils disent que cette opération repasse dans une phase active», a déclaré M. Lavrov à la chaîne télévisée Russia Today.

Lundi, Sergueï Lavrov avait exhorté les Etats-Unis à cesser de menacer la Russie avec des sanctions.

Le Premier ministre russe, Dimitri Medvedev, a assuré de son côté que la Russie était prête à faire face à de nouvelles sanctions occidentales touchant notamment des secteurs clés de son économie.

«C'est une voie sans issue, mais si certains de nos partenaires occidentaux décident tout de même de s'y engager, nous n'aurons pas d'autre choix que faire face avec nos propres forces. Et nous gagnerons», a déclaré M. Medvedev dans un discours

devant la Douma (chambre basse du Parlement).

Risque d'«éclatement» de l'Ukraine

La Russie s'est dite prête hier à intervenir si ses intérêts étaient menacés dans l'est de l'Ukraine, après la relance d'une «opération antiterroriste» par Kiev contre des séparatistes déterminés à tenir leurs positions.

«Une attaque contre les citoyens russes est une attaque contre la Russie», a déclaré le chef de la diplomatie russe sur la chaîne RT.

Sur le terrain, un avion militaire ukrainien a été touché mardi par des tirs depuis Slaviansk, ville de l'est de l'Ukraine aux mains des insurgés séparatistes, et à 150 kilomètres plus à l'est, à Lougansk, les pro-russes, qui occupent les locaux des services de sécurité (SBU), ont nommé un «gouverneur populaire».

Ils ont décrété l'organisation d'un référendum le 11 mai afin de déterminer si la région doit continuer de faire partie de l'Ukraine ou proclamer son indépendance, avant de se prononcer sur un éventuel rattachement à la Russie.

Cette décision rappelle l'organisation du vote, le 16 mars, qui a débouché sur le rattachement de la Crimée au territoire russe.

Moscou propose d'instaurer une forme de fédéralisme accordant une très large autonomie aux régions russophones de l'est, tandis que Kiev a promis une «décentralisation» leur déléguant certaines prérogatives ainsi qu'un statut spécial pour la langue russe.

Un avion militaire ukrainien touché par des tirs dans l'est du pays

Un avion militaire ukrainien a été touché mardi par des tirs depuis Slaviansk, ville de l'est de l'Ukraine aux mains des insurgés séparatistes, a annoncé le ministère ukrainien de la Défense.

«Des inconnus ont tiré sur l'avion AN-30 des forces aériennes ukrainiennes qui effectuait un vol d'observation au-dessus de Slaviansk. Il a été touché par plusieurs balles» mais a atterri sans incident, selon un communiqué du ministère.

Une guerre entre la Russie et l'Ukraine est impossible

Une guerre entre la Russie et l'Ukraine «est impossible», a estimé mardi le vice-ministre russe de la Défense Anatoli Antonov.

«Je ne crois pas que les Russes et les Ukrainiens puissent se faire la guerre. Cependant, je peux vous assurer que nous ne permettrons aucune mauvaise surprise visant la sécurité de la Russie», a souligné le vice-ministre devant les journalistes.

Selon lui, à l'heure actuelle, les militaires des deux pays maintiennent des contacts, bien

que ces derniers soient «réduits au minimum».

M. Antonov, cité par l'agence Ria Novosti, a également démenti les rapports faisant état d'une présence renforcée de troupes russes à la frontière avec l'Ukraine, diffusés par Kiev et l'Union européenne (UE).

Le 1^{er} mars, le Conseil de la Fédération (Sénat russe) a autorisé le chef du Kremlin Vladimir Poutine à recourir à la force militaire sur le territoire de l'Ukraine «jusqu'à la normalisation de la situation socio-politique dans ce pays».

TUNISIE

Le chef du gouvernement tunisien en visite en France les 28 et 29 avril

Le Premier ministre tunisien Mehdi Jomaâ se rendra en visite officielle en France les 28 et 29 avril, à l'invitation de son homologue français Manuel Valls, a annoncé hier le gouvernement tunisien dans un communiqué.

M. Jomaâ rencontrera lors de cette visite à Paris plusieurs responsables du gouvernement français, selon le texte.

Cette visite vise à «renforcer et diversifier les domaines de coopération» entre les deux pays, a indiqué le gouvernement tunisien.

M. Jomaâ devait se rendre en France il y a près d'un mois mais sa visite avait été repoussée.

ÉGYPTE

Un général tué dans un attentat au Caire

Un général de la police égyptienne a été tué hier dans l'explosion d'une bombe au Caire, a annoncé la police.

L'engin était placé sous la voiture du général de brigade Ahmed Zaki, haut responsable de la police anti-émeute, une unité toujours aux premiers rangs des forces de l'ordre dans la répression des manifestations des partisans du président déchu Mohamed Morsi.

Il s'agit de la cinquième attaque visant la police en une semaine, et M. Zaki est le troisième général tué depuis le début de l'année dans des attentats revendiqués principalement par des groupes armés.

Depuis la destitution et l'arrestation par l'armée le 3 juillet de l'ancien président Mohamed Morsi, plus de 1 400 manifestants islamistes ont été tués par les policiers ou les soldats – dont 700 au Caire dans la seule journée du 14 août –, et plus de 15 000 de ses partisans ont été arrêtés et des centaines condamnés à mort dans des procès expéditifs.

Dans le même temps, les attentats et attaques visant la police et l'armée se sont multipliés: le gouvernement installé et dirigé de facto par l'armée assure que plus de 250 policiers, près de 190 soldats et une soixantaine de civils ont péri dans ces attaques, qu'il attribue, lui, aux Frères musulmans, l'influeuse confrérie décrétée «organisation terroriste».

CHINE

La Chine exhorte Séoul et Pyongyang à promouvoir la dénucléarisation de la Péninsule coréenne

La Chine a appelé mardi la Corée du Sud et sa voisine du Nord au calme et à la retenue, exhortant les deux parties à promouvoir la dénucléarisation de la Péninsule coréenne.

La Chine appelle les parties coréennes à faire «preuve de calme et de retenue et continuer à promouvoir la dénucléarisation de la Péninsule coréenne», a déclaré le porte-parole de la diplomatie chinoise, Qin Gang, lors d'une conférence.

Ces déclarations interviennent suite à des informations du ministère sud-coréen de la Défense faisant état d'un éventuel essai nucléaire «surprise» mené par la Corée du Nord et d'une recrudescence d'activités sur son principal site d'essais souterrains.

Le diplomate chinois a ainsi exhorté les parties concernées à résoudre les problèmes par le dialogue et la négociation, et à rester fermes dans la sauvegarde de la paix et de la stabilité dans la péninsule.

Les tensions entre la Séoul et Pyongyang ont connu une nouvelle escalade, notamment après le lancement par la Corée du Nord de deux missiles balistiques à moyenne portée le 26 mars.

Le Conseil de sécurité des Nations unies avait condamné alors ces essais, critiquant la violation des résolutions de l'ONU interdisant à Pyongyang de tester la technologie des missiles balistiques.

ÉTATS-UNIS

Obama se rend au Japon, première étape d'une tournée asiatique



Le président américain Barack Obama a quitté mardi Washington pour le Japon où il doit entamer une tournée asiatique d'une semaine.

Lors de sa tournée qui le conduira par la suite en Corée du Sud, en Malaisie et aux Philippines, M. Obama devra réaffirmer son engagement de rééquilibrer la politique étrangère américaine vers cette région à l'économie dynamique, a rapporté l'AFP.

L'économie, en particulier le Partenariat trans-pacifique (TPP) en cours de négociation devrait dominer l'agenda du président américain au Japon. En Corée du Sud, il devrait évoquer en particulier les tensions avec la Corée du Nord.

En Malaisie, où il sera le premier président américain à se rendre depuis Lyndon Johnson en 1966, M. Obama s'entretiendra avec le Premier ministre Najib Razak.

Enfin, le 28 avril, le chef d'Etat américain se rendra aux Philippines pour des entretiens avec son homologue Benigno Aquino.

En octobre, le président américain avait été contraint d'annuler une tournée asiatique en raison d'une crise politico-budgétaire avec le Congrès.

M. Obama devait d'abord se rendre en milieu de journée mardi à Oso, à 95 km au nord-est de Seattle, où un glissement de terrain le 22 mars a fait 41 morts, selon un dernier bilan.

PALESTINE

Entente pour la formation d'un gouvernement d'union nationale d'ici 5 semaines

l'Organisation de libération de la Palestine (OLP) et des dirigeants du mouvement Hamas sont parvenus dans la nuit de mardi à mercredi à Gaza à une entente pour la formation d'ici cinq semaines un gouvernement d'union nationale pour faire avancer la réconciliation.

Une entente est intervenue dans la nuit de mardi à mercredi lors d'une réunion à Gaza entre une délégation de l'OLP et des dirigeants du mouvement Hamas 'pour former un gouvernement d'union nationale d'ici cinq semaines', déclaré un membre de la mission de l'OLP. Le gouvernement doit être composé de technocrates, a précisé la source.

'Il y a également eu des progrès sur la tenue de futures élections et la composition de l'OLP', a ajouté le responsable palestinien sans donner d'autres détails.

La délégation de l'OLP, qui était arrivée mardi soir dans la bande de Gaza, est conduite par Azzam al-Ahmad, un dirigeant du mouvement Fatah.

Il a été accueilli par le chef du gouvernement du Hamas à Gaza, Ismaïl Haniyeh.

Les entretiens se sont déroulés à huis clos et devaient se poursuivre hier.



Haniyeh: la réconciliation est un choix national palestinien

'Appelle à mettre en œuvre la réconciliation palestinienne pour parvenir à un seul gouvernement, un seul système politique et un seul programme national', a plaidé M. Haniyeh en recevant chez lui les délégués de l'OLP.

M. Haniyeh, a appelé à la mise en œuvre de l'accord de réconciliation immédiate et selon ce qui a été convenu au Caire et à Doha, insistant sur le fait que 'l'option de la réconciliation est un choix national palestinien soutenu par les pays arabes'.

Dans son discours prononcé mardi lors de la réception de la délégation de la réconciliation en présence des personnalités nationales et les dirigeants des factions, Haniyeh a dit: 'Aujourd'hui, nous sommes à l'étape de la mise en œuvre de ce qui a été convenu'.

Il a ajouté: 'Nous parlons autour de la réconciliation sur les terres palestiniennes pour assurer que le choix de la réconciliation est un véritable désir palestinien'.

Il a assuré l'importance d'achever la réconciliation et de mettre fin à la division pour former un gouvernement unifié et un seul régime politique sous une seule direction et sur un programme national 'appelant à s'accorder sur la direction de la décision politique'.

M. Haniyeh a exigé l'adoption d'une stratégie nationale unifiée pour déterminer les objectifs et les mécanismes qui aident à réaliser les fins, avec en premier lieu l'attachement

aux droits et aux principes palestiniens et l'accord sur les formes et les mécanismes pour réaliser ces fins à la liberté, le retour, l'indépendance, et la création de l'Etat. Il a poursuivi: 'Nous voulons résoudre les cinq dossiers déjà convenus, à savoir les élections, l'OLP, le gouvernement, la réconciliation sociale, la sécurité et les libertés publiques'.

Le Fatah 'heureux que le moment soit venu de mettre fin à la division'

Azzam al-Ahmad, à la tête de la délégation de l'OLP à Gaza s'est dit 'heureux que le moment soit venu de mettre fin à la division'.

Les tensions entre le Hamas et le Fatah le principal parti de l'OLP ont atteint un pic en 2007, lorsque les affrontements entre les deux groupes ont mené à la prise de Gaza par le Hamas, divisant de fait le territoire palestinien en deux.

Le Fatah et le Hamas gouvernent depuis respectivement les zones autonomes de Cisjordanie et la bande de Gaza. Ils ont signé en 2011 au Caire un accord de réconciliation pour mettre fin à la division politique entre les deux territoires, mais la plupart des clauses en sont restées lettre morte et les échéances constamment repoussées.

LIBAN

Pas d'élu au premier tour de la présidentielle libanaise, divisions au sein du Parlement

Les députés libanais ne sont pas parvenus hier à élire le successeur du président Michel Sleiman, aucun candidat en lice n'ayant réussi à recueillir les 86 voix nécessaires pour accéder à la magistrature suprême au premier tour.

orsk d'une séance parlementaire convoquée par le chef du Parlement, Nabih Berry, 124 députés présents au Parlement ont voté à bulletins secrets au premier tour du scrutin.

Les postulants à cette élection n'ont pas obtenu la majorité des deux tiers pour être élus, alors que la majorité absolue est requise pour les tours suivants. Le deuxième tour de l'élection présidentielle a été fixé au 30 avril par le chef du Parlement, Nabih Berry.

Le chef du parti des Forces libanaises (FL), Samir Geagea, soutenu par le «mouvement du 14 mars», a obtenu 48 voix, contre 52 bulletins blancs et 16 au candidat centriste Henri Helou.

Un bulletin s'est porté sur l'ancien président Amine Gemayel et 7 bulletins ont été considérés comme nuls.

Au Liban, c'est au Parlement - composé de députés répartis à égalité entre chrétiens et musulmans qu'incombe la tâche de désigner celui qui succédera à Michel Sleiman, en poste depuis 2008 et dont le mandat expire le 25 mai.

Le Parlement compte 128 députés, répartis pour moitié entre chrétiens et musulmans. Au premier tour, les candidats à la présidence doivent obtenir les deux tiers des sièges pour être élus. Lors des tours suivants, seule la majorité absolue est requise.

«Je maintiens ma candidature, nous n'irons pas à un compromis et l'autre partie en face doit nommer un candidat pour qu'il y ait des élections démocratiques», a dit à la presse M. Geagea, qui n'est pas député.

Le camp mené par le Hezbollah n'avait pas nommé de candidat, et appelé à voter blanc.

Profondes divisions au sein du Parlement

Le Parlement libanais est profondément divisé entre le «bloc du 14 mars» dirigé par le sunnite Saâd Hariri, hostile au gouvernement syrien, et celui du «8 mars» mené par le mouvement chiite du Hezbollah, favorable au président syrien Bachar al-Assad.

Les analystes politiques avaient prévu qu'il est peu probable qu'un candidat soit élu au premier tour tant les divisions sont fortes au sein du Parlement.

«Aucun candidat ne peut obtenir les

deux-tiers des voix requises», avait déclaré à la presse le vice-président du Parlement, Farid Makari, à son arrivée au Parlement.

Fadia Kiwane, directrice du département de sciences politiques à l'Université Saint-Joseph de Beyrouth, a soutenu cette idée, en soulignant: «Ce qui est presque certain, c'est qu'aucun président ne sera élu au premier tour du scrutin au Parlement». Samir Geagea, du «bloc du 14 mars», a été le premier à annoncer sa candidature. Dans une déclaration à la presse, il a regretté que le bloc du 8 mars n'ait pas présenté de candidat à l'élection présidentielle. «Pour la première fois, il y a une élection et il s'agit d'une élection sérieuse. Le 14 mars a ouvert la voie à des élections sérieuses», a-t-il déclaré.

Des députés du Hezbollah, ce mouvement qui mène une lutte armée contre Israël, l'ont d'emblée accusé d'être le «candidat de la division» et réclamé un président «qui défende le choix de la résistance».

Parmi les autres candidats, figurent Amine Gemayel, qui fut président durant la guerre civile, ou encore les députés Boutros Harb et Robert Ghanem.

Dans ce contexte tendu et indécis, le chef druze Walid Joumblatt, dont le groupe parlementaire peut faire pencher

la balance au Parlement, a présenté mardi un candidat de son groupe à la magistrature suprême.

Agé de 61 ans, fils d'un député Pierre Hélou et petit-fils du penseur Michel Chiha, rédacteur de la Constitution libanaise de 1926, Henri Hélou appartient à un courant de pensée libéral et dit vouloir «restaurer le dialogue et le partenariat entre tous». «Nous sommes fiers de présenter un candidat de dialogue, un candidat de la modération, un candidat acceptable par tous, qui fait partie d'une célèbre lignée de dialogue, de modération et d'ouverture», a affirmé à la presse M. Joumblatt. La décision de Walid Joumblatt de mettre en avant Henri Hélou est survenue la veille du premier tour au Parlement où les postulants n'ont pas obtenu la majorité des deux tiers pour être élus, alors que la majorité absolue est requise pour les tours suivants.

Cette élection présidentielle intervient au moment où le Liban subit les lourdes conséquences de la guerre qui ravage la Syrie voisine.

Le Liban accueille plus d'un million de réfugiés syriens sur une population de 4 millions, soit un habitant sur quatre. Pour ce petit pays méditerranéen, les conséquences de la guerre en Syrie s'élèveront à 7,5 milliards de dollars fin 2014.

PROGRAMME DU JOUR

TF1

06:00 : Bob l'éponge
06:10 : Bob l'éponge
06:25 : La famille Cro
06:30 : TFou
08:25 : Météo
08:30 : Téléshopping
09:20 : Météo
09:25 : Petits secrets entre voisins
09:55 : Petits secrets entre voisins
10:25 : Au nom de la vérité
10:55 : Au nom de la vérité
11:20 : Au nom de la vérité
11:55 : Petits plats en équilibre
12:00 : Les douze coups de midi
12:55 : L'affiche du jour
13:00 : Journal
13:40 : Petits plats en équilibre
13:45 : Météo
13:55 : Les feux de l'amour
15:10 : Adolescents criminels
17:00 : Quatre mariages pour une lune de miel
18:00 : Bienvenue chez nous
19:00 : Money Drop
19:55 : Météo
20:00 : Journal
20:35 : Météo
20:38 : 1001 questions santé
20:40 : Nos chers voisins
20:45 : C'est Canteloup
20:55 : Alice Nevers, le juge est une femme
21:50 : Alice Nevers, le juge est une femme
22:50 : Alice Nevers, le juge est une femme
23:50 : New York, section criminelle

2

06:00 : Les Z'amours
06:25 : Point route
06:30 : Journal
06:35 : Télématin
06:57 : Météo 2
07:00 : Journal
07:10 : Télématin (suite)
08:00 : Journal
08:10 : Télématin (suite)
09:05 : Dans quelle éta-gère
09:10 : Des jours et des vies
09:35 : Amour, gloire et beauté
10:00 : C'est au programme
10:55 : Météo outremer
11:00 : Motus
11:30 : Les Z'amours
12:00 : Tout le monde veut prendre sa place
12:55 : Météo 2
13:00 : Journal
13:48 : Météo 2
13:50 : Consomag
14:00 : Toute une histoire
15:50 : Comment ça va bien !
17:05 : Dans la peau d'un chef
17:55 : On n'demande qu'à en rire
18:55 : N'oubliez pas les paroles
19:25 : N'oubliez pas les paroles
19:55 : Météo 2
20:00 : Journal
20:40 : Parents mode d'emploi
20:44 : Parlons PME
20:45 : Alcaline l'instant
20:46 : Météo 2
20:47 : Envoyé spécial
22:20 : Complément d'enquête
23:25 : Tour auto
23:30 : Alcaline, le concert

3

06:00 : EuroNews
06:45 : Ludo
06:46 : Ninjago
07:07 : Ninjago
07:34 : Nos voisins les Marsupilamis
08:02 : Les lapins crétins : invasion
08:08 : Les lapins crétins : invasion
08:15 : Les lapins crétins : invasion
08:26 : Les lapins crétins : invasion
08:33 : Les lapins crétins : invasion
08:40 : La chouette & Cie
08:51 : Scooby-Doo
09:16 : Scooby-Doo
09:41 : Garfield & Cie
09:53 : Garfield & Cie

10:09 : Les Dalton
10:17 : Les Dalton
10:26 : Jamie a des tentacules
10:45 : Consomag
10:50 : Midi en France
11:55 : Météo
12:00 : 12/13 : Journal régional
12:25 : 12/13 : Journal national
12:55 : Météo à la carte
13:50 : Un cas pour deux
14:55 : Un cas pour deux
16:10 : Des chiffres et des lettres
16:50 : Harry
17:20 : Un livre, un jour
17:30 : Slam
18:10 : Questions pour un champion
19:00 : 19/20 : Journal régional
19:18 : 19/20 : Edition locale
19:30 : 19/20 : Journal national
19:58 : Météo
20:00 : Tout le sport
20:15 : Plus belle la vie
20:45 : Open Range
23:00 : Météo
23:03 : Parlons passion
23:05 : Grand Soir 3

CANAL+

06:00 : Pendant ce temps...
06:05 : Les spécialistes F1
07:00 : Le Before du grand journal
07:30 : Zapping
07:33 : La météo
07:35 : Made in Groland
07:55 : Les Guignols de l'info
08:08 : La météo
08:10 : Zapsport
08:15 : Les Simpson
08:40 : A coeur ouvert
10:05 : La semaine Barré
10:18 : Plateaux cinéma indépendant
10:20 : The Grandmaster
12:20 : La nouvelle édition
12:45 : La nouvelle édition, 2e partie
14:05 : Mafiosa
14:50 : Mafiosa
15:40 : Le tube
16:20 : Casting(s)
16:25 : Trance
17:58 : Dans la bouche...
18:00 : Zapping
18:10 : Le Before du grand journal
18:45 : Le JT
19:05 : Le grand journal
20:00 : Le grand journal, la suite
20:20 : Le petit journal
20:55 : Scandal
21:40 : Scandal
22:20 : Weeds
22:45 : Weeds
23:15 : 30 Rock
23:35 : 30 Rock
23:55 : 30 Rock

M6

06:00 : M6 Music
07:15 : Météo
07:20 : La maison de Mickey
07:45 : Princesse Sofia
08:10 : Les blagues de Toto
08:25 : Le petit Nicolas
08:40 : Martine
08:45 : Météo
08:50 : M6 boutique
09:55 : Météo
10:00 : Les reines du shopping
10:50 : La petite maison dans la prairie
11:40 : La petite maison dans la prairie
12:40 : Météo
12:45 : Le 12.45
13:05 : Scènes de ménages
13:30 : Météo
13:35 : Pour une vie meilleure
15:30 : Hawthorne : infirmière en chef
16:20 : Les reines du shopping
17:20 : La meilleure boulangerie de France
18:40 : 100 % mag
19:40 : Météo
19:45 : Le 19.45
20:05 : Scènes de ménages
20:50 : NCIS : Los Angeles
21:40 : NCIS : Los Angeles
22:30 : NCIS : Los Angeles
23:20 : NCIS : Los Angeles

TÉLÉ

La sélection

TF1

19h50

Alice Nevers, le juge est une femme



Résumé
Sylvain Besse, un éleveur de chiens, a été égorgé d'un coup de sécateur. Alice et Marquand découvrent que Besse se livrait à une activité clandestine : pour épouser ses nombreuses dettes, il vendait son sperme sur Internet. Ni sa femme ni son fils n'étaient au courant de son petit business lucratif autant qu'illicite. Parallèlement, côté vie privée, Alice voit Marquand s'éloigner d'elle : il a en effet accepté que Lucie et Rachel s'installent chez lui. Parviendra-t-elle à lui faire comprendre, et admettre, qu'elles le manipulent ?...

2

19h47

Envoyé spécial

Résumé

Au sommaire :
Teen parties : la fête interdite au plus de 17 ans

Elles sont conçues pour permettre aux adolescents de s'amuser sans dépasser certaines limites. Alcool interdit, fermeture des portes à 22h, le concept, importé des Etats-Unis, a de quoi rassurer les parents. Mais le cadre prévu pour ces soirées est-il toujours respecté ?



Textile : la colère des petites mains
Le 24 avril 2013, le Rana Plaza, un immeuble de neuf étages, s'effondrait à Dacca, la capitale du Bangladesh. Bilan : plus de 1100 victimes, des ouvrières de l'industrie textile. Les images ont fait le tour du monde, illustrant les dérives de la mondialisation. Un an après, rencontre avec des survivantes.

3

19h14

Open Range



Résumé
Charley, Boss, Mose et Button, quatre cow-boys, convoient le bétail à travers la prairie. Ils arrivent en vue d'Harmonville, petite ville tombée sous la coupe de Baxter, propriétaire terrien tyrannique qui s'est assuré le soutien du shérif Poole. Un jour qu'il se rend seul en ville, Mose est passé à tabac par les hommes de Baxter. Charley et Boss viennent le récupérer. Ils se rendent compte que Baxter les provoque et veut les faire plier devant son autorité. Ils font aussi la connaissance de Sue Barlow, qui soigne leur compagnon blessé. Charley, qui n'a jamais connu autre chose que la guerre et les chevauchées à travers la prairie, est sensible à sa beauté...

CANAL+

19h55

Scandal

Résumé

Le nom d'Olivia est désormais connu de tous et associé à sa relation adultérante avec le président Fitzgerald Grant. La Maison Blanche fait ainsi face à son plus gros scandale en date, tout comme la société Pope & Associés. Une alliance inattendue se forme pour faire face aux événements. Pendant ce temps, Rowan, le père d'Olivia et chef du B613, emploie tous les moyens dont il dispose pour mener à bien ses projets...

**M6**

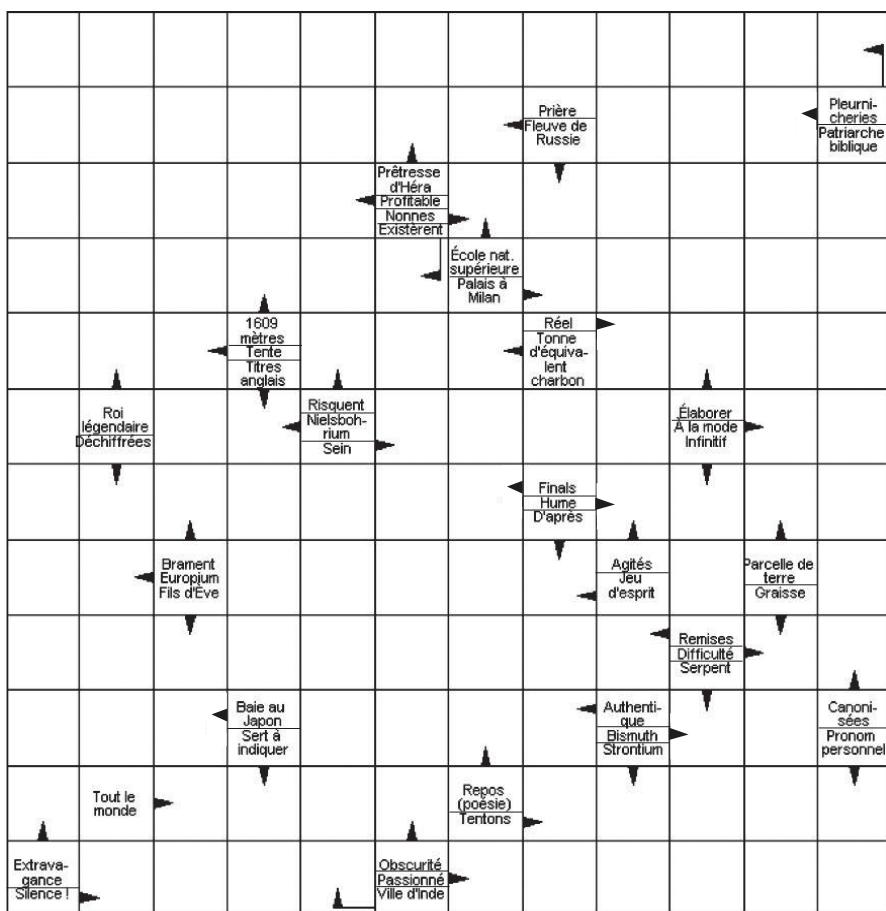
19h50

NCIS : Los Angeles



Résumé
L'équipe retrouve Sam et Deeks, vivants mais traumatisés après avoir été torturés par Isaak Sidorov et ses hommes. Cet épisode n'est pas sans conséquences, tant dans leurs relations professionnelles que personnelles. Alors qu'ils sont toujours à la recherche des bombes nucléaires volées, les membres du NCIS traquent également Marcel Janvier, alias le Caméléon, qui est parvenu à prendre la fuite...

Mots fléchés n°577



Samouraï-Sudoku n°577

Les problèmes de sudoku samouraï se composent de cinq grilles de sudoku entrelacées. Les règles standard du sudoku s'appliquent à chacune de ces cinq grilles. Placez les chiffres de 1 à 9 dans les cases vides de chaque grille. Chaque ligne, chaque colonne, et chaque région 3 x 3 doit contenir une fois les chiffres de 1 à 9.

Chaque sudoku samouraï a une solution unique et peut être résolu par la logique pure.

4				2								
8	7	9	4	1			5	6				
3		6										
2		9										
1	6	2	8	5	9	4						
	3		1									
	2		8									
1	9		7	8	5	3	4					
8			7		4			6				
			6	2								
			8		2							
			5	9								

8				2								
7	9			1	8	4	3	6				
				3		7						
				2		8						
3	9	1	6	7	2	5						
	6		4									
	4		8									
6	7	1	9	5			4	8				
5												

8				4	9	1			5			
2	6		5	4	3	9	1					
			9		6							
			8		2							
5	8	1	2	3	4	7						
3		6										
2		4										
3	4	6	9	1			8	2				
9					1							

7 erreurs



Proverbes

On ne doit pas laisser son travail à la dernière minute.

Proverbe algérien

Travaille, et tu deviendras fort ; assieds-toi, et tu sentiras mauvais.

Proverbe berbère

Toutes choses sont difficiles avant que d'être faciles.

proverbe arabe

La nuit, tous les chats sont gris

Proverbe français

C'est arrivé un 24 avril

2005 : transfert du tombeau de sainte Marguerite Bourgeoys de sa maison mère à la chapelle Notre-Dame-de-Bon-Secours à Montréal.

2005 : Snuppy, premier chien conçu par clonage en Corée du Sud.

2012 : résolution n° 2044 du Conseil de sécurité des Nations unies ayant pour sujet : la situation concernant le Sahara occidental.

Célébrations :

- **Arménie** : Genocide Remembrance Day (en), Journée du souvenir des victimes du génocide.

- **Australie** : Kapyong Day, Journée de Kapyong, commémore la bataille de Kapyong en 1951, pendant la guerre de Corée.

- **Espagne** : Province d'Alicante, Alcoy : Moros y Cristianos d'Alcoy, en catalan : Festes de Moros i Cristians d'Alcoi, commémore la prise de la cité par les troupes maures puis sa reconquête et marque le dernier jour des fêtes de la Saint-Georges.

- **Gambie** : Republic Day, Fête de la République, commémore la création de la République en 1970.

- **Haut-Karabagh** : Journée d'hommage aux victimes du génocide arménien de 1915.

- **Népal** : Democracy Day (Fête de la démocratie), célèbre la restauration du parlement népalais en 2006.

- **Niger** : Fête de la Concorde, commémore les accords de paix qui ont mis fin à la rébellion touareg en 1995.

Mots croisés n°577

Horizontalement:

- Etranglement du gland de la verge par le prépuce
- Charrière - Aïrelle canneberge
- Ville de la République tchèque - Infinitif
- Éléments minces dont la trame est utilisée pour le revêtement d'un autre
- Dysprosium - Fillet de pêche
- Fait du tort à qqn - Chanceuse
- Se dit d'un mot qui n'est pas nécessaire au sens de la phrase - Vieux
- Paupière supérieure
- Interjection - Bourgeon secondaire situé sur le côté du bulbe de certaines plantes
- Négation - Civière - Panorama
- Travailler dur - Titre d'honneur chez les Britanniques
- Engendre qqch - Appuyer
- Se dit d'un mot qui n'est pas nécessaire au sens de la phrase - Vieux

Verticalement:

- Ancien procédé de séparation de l'argent et du plomb par liquéfaction
- Imitation des premiers sons émis par un bébé - Rivière du Zaïre - Ancien
- Caractère de ce qui est rapide - Théâtre national au populaire
- Cardinal français - Auteur-compositeur et chanteur belge
- Intercède auprès de Dieu - Prêtre
- Divinité lunaire, infernale
- et marine de la mythologie grecque - Casque
- Poète tragique grec
- Qui est à moi - Ville de Grèce - Rassemblement du peuple français
- Enlève - Grand, gros
- Qui est à lui - Oie mâle - Né
- Dans le lieu où l'on se trouve - Actions inconsidérées
- Débarrasse une culture de ses mauvaises herbes - Vitesse

1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
1											
2											
3											
4											
5											
6											
7											
8											
9											
10											
11											
12											

1 2 3 4 5 6 7 8 9 10 11 12

BOXE : COUPE D'AFRIQUE DES NATIONS 2014

Algériens et Tunisiens entament un stage à Alger

La sélection algérienne masculine de boxe (seniors) a entamé mardi à Chéraga (Alger), un stage en commun avec la sélection tunisienne en vue de la Coupe d'Afrique des nations 2014, prévue du 4 au 17 juin en Afrique du Sud, a-t-on appris auprès de la Fédération algérienne de boxe (FAB).

L'équipe nationale seniors conduite par Merchoud Behous, Boualem Ouadahi et Rabah Hamadache, effectue ce deuxième stage de préparation avec la participation de 12 pugilistes.

«Ce stage en commun avec les boxeurs tunisiens s'inscrit dans le cadre du perfectionnement technico-tactique, et de l'amélioration des capacités physiques, notamment au plan de l'endurance spéciale (résistance)», a indiqué à l'APS l'entraîneur en chef, Merchoud Behous.

L'entraîneur national a estimé que le stage en commun face aux Tunisiens constituait «un bon test» pour les pugilistes algériens en vue de la Coupe



d'Afrique de boxe. «Ce deuxième stage pré-compétitif sera certainement très bénéfique pour nos boxeurs qui auront à disputer des combats difficiles lors du tournoi de la zone I, prévu du 4 au 8 mai à Sétif, qualificatif à la Coupe d'Afrique en Afrique du Sud», a-t-il ajouté.

L'Algérie est double détenteuse de la Coupe d'Afrique des nations : en 2010 à Alger et 2012 au Botswana.

Boxeurs convoqués au stage:

-Mohamed Flissi (49 kg), Lakhdoud Hichem (52 kg), Ziani Djoudi (56 Kg), Itim Khalil (56 Kg), Benbaaziz Réda (60 Kg), Abdelkader Chadi (64 kg), Nemmouchi Younes (66 kg), Tabi Sofiane (75 kg), Benchabla Abdelhafid (81 kg), Kalaouar Hichem (81 kg), Chouaib Bouloudinet (91 kg), Khiemesse Mohamed (+91 kg).

FOOTBALL : LIGUE DES CHAMPIONS D'ASIE (6^e JOURNÉE):

Madjid Bougherra buteur contre Tractorsazi Tabriz

L'international algérien de Lekhwiya Madjid Bougherra a offert à son équipe les trois points de la victoire contre la formation iranienne de Tractorsazi Tabriz (1-0) mardi à Tabriz (Iran) en match comptant pour la 6^e et dernière journée de la phase de groupe de la Ligue des champions d'Asie de football.

Le capitaine des Verts a inscrit l'unique but de la rencontre à la 71^e minute sur penalty pour Lekhwiya. Une victoire pour le moral pour les coéquipiers de Bougherra qui étaient déjà éliminés de la compétition. Ils vont

désormais se consacrer à la finale de la Coupe du Qatar contre El Jeich.

Déjà sacré champion du Qatar cette saison, Lekhwiya tentera de réussir le doublé (coupe-championnat). A la faveur de sa victoire contre les franiens de Tabriz, Lekhwiya termine la compétition à la 3^e place du groupe C avec 7 points devant son adversaire du jour (5 points).

Dans l'autre rencontre du groupe C, Al Ain (Emirats arabes unis) et Al Hilal (Arabie saoudite) ont fait match nul (1-1) et passent ensemble au prochain tour de la Ligue des champions d'Asie.



L'ancien capitaine de la sélection algérienne de football Antar Yahia, en fin de contrat avec le FC Platanias (première division grecque) pourrait effectuer son retour en championnat de France, rapporte mardi le magazine *France Football*. Le défenseur central algérien s'est vu proposer une offre de prolongation par le FC Platanias qui vient d'assurer son maintien parmi l'élite. Mais pour l'heure, Antar Yahia n'a rien décidé, et il reste ouvert à un retour en France, croit savoir la même source. Âgé de 31 ans, le

héros d'Omdurman s'était engagé en janvier dernier avec le FC Platanias jusqu'à la fin de saison, en provenance de l'ES Tunis.

L'ancien joueur de Bastia, Nice ou l'Inter Milan pourrait tenter une nouvelle expérience en France où il avait déjà eu des touches cet hiver des clubs de Ligue 2 comme Tours ou Laval. Antar Yahia a porté les couleurs nationales 53 fois et a inscrit 6 buts dont le fabuleux but contre l'Egypte (1-0) à Omdurman (Soudan) en barrage qualificatif au Mondial-2010 en Afrique du Sud.

BASKET-BALL : JEUX AFRICAINS DE LA JEUNESSE-2014

Nos capés U18 prendront part au tournoi de Gaborone



Les sélections algériennes de basket-ball, filles et garçons des moins de 18 ans (U18), prendront part aux Jeux africains de la jeunesse 2014 de Gaborone au Botswana (21 au 30 mai), a-t-on appris mardi auprès de la Direction technique nationale (DTN) de la Fédération algérienne (FABB).

Les sélections U18 qui préparent les éliminatoires de l'Afrobasket-2014, participeront à Gaborone au tournoi 3x3, nouvelle discipline de basket-ball qui se joue sur demi-terrain avec des équipes composées de 3 joueurs et un (1) remplaçant, ajoute-t-on de même source.

«C'est une nouvelle discipline initiée par la Fédération internationale (FIBA) et le Comité olympique international (COI). Le tournoi est qualificatif pour les Jeux olympiques de la jeunesse cet été en Chine», a expliqué à l'APS, le directeur des équipes nationales (DEN), Ali Fillali.

Avant leur participation aux Jeux de Gabone, les sélections U18 algériennes (filles et garçons) effectueront deux stages de préparation (24-26 avril et 8-10 mai) à Alger, avant d'entamer un 3^e stage de dix jours à l'étranger (10-20 mai).

Les éliminatoires pour l'Afrobasket-2014 U18 (filles et garçons) de la Zone 1, regroupant l'Algérie, le Maroc, la Tunisie et la Libye, auront lieu à Alger du 20 au 27 juin. L'Afrobasket-2014 U18 filles se déroulera au Mali alors que celui des garçons aura lieu à Madagascar.



FC PLATANIAS Vers un retour d'Antar Yahia en France

Sudoku n°576

1	6	8	2	9	4	6	3	7
7	9	5	3	8	6	2	1	4
2	3	4	7	1	5	6	8	9
9	1	2	4	6	7	3	5	8
5	4	6	8	3	9	7	2	1
3	8	7	5	2	1	4	9	6
6	2	3	1	4	8	9	7	5
4	7	1	9	5	2	8	6	3
8	5	9	6	7	3	1	4	2

7	4	3	8	5	9	1	6	2
2	5	9	3	1	6	8	7	4
6	8	1	4	2	7	5	9	3
9	7	5	1	8	3	4	2	6
4	3	8	9	6	2	7	5	1
1	6	2	7	4	5	3	8	9
3	5	7	6	4	1	9	2	8
8	9	2	1	6	3	7	4	5
6	7	1	3	5	8	9	6	2

2	3	4	1	7	9	6	5	8
5	6	8	9	2	3	7	4	1
7	1	6	4	8	6	2	3	9
8	2	4	3	5	7	9	1	6
3	7	5	6	1	9	8	4	2
6	9	1	8	7	4	5	3	6
4	5	8	2	6	3	1	7	9
7	2	1	6	5	4	8	9	3
9	3	6	7	8	5	2	4	1

Mots Croisés N°576

SCRIPTURAIRE
AIOLI■SAUNER
LAPINE■IXODE
INA■SOUL■CUI
FORMOL■LATIN
I■TENERE■ART
COZES■PRIVEE
AL■S■BRAVO■R
TYR■MA■IE■M■
IMAGERIE■VIN
OPTERIONS■EU
NESLE■STABLE

Mots Fléchés N°576

GUERREETPAIX
REVEURS■UNS■
ALES■STABIES
TENIR■ERES■O
TEDEA■OR■AT
EMMERDEMENTS
PIES■RUE■AH■
ADN■MONSTRES
PITA■IE■URNE
I■SCOTCH■AIR
ER■ES■TOLIER
R■ISERE■ISNA

HALTÉROPHILE

Championnats d'Afrique des jeunes : «Satisfecit décerné à la prestation des Algériens à Tunis »

La direction technique nationale (DTN) de la Fédération algérienne d'haltérophile s'est déclarée "satisfait" des performances réalisées par les athlètes cadets/juniors (garçons et filles) ayant pris part aux championnats d'Afrique des nations disputés à Tunis du 17 au 22 avril.

L'Algérie, représentée avec 24 athlètes dont neuf filles, a remporté une moisson de 68 médailles (4 or, 30 argent et 34 bronze). Chez les cadettes, les Algériennes ont récolté 170 points, grâce à un total de 33 médailles dont 3 or et 12 argent. L'athlète Meriem Benmiloud s'est illustrée par les trois titres continentaux dans sa catégorie (53 kg), réalisant à l'arraché (61 kg), à l'épaule-jeté (80 kg) et un total 144kg. Ces mêmes performances ont valu à l'athlète trois argent chez les juniors.

Ce classement des cadettes a permis à l'Algérie d'avoir sa place (une) aux Jeux olympiques de la jeunesse (JOJ) de Nanjing (Chine) en août prochain. La première position africaine chez les cadettes est revenue à la Tunisie (193 pts) et la 3^e au Maroc (155 pts) qui auront aussi, une athlète chacune aux JOJ. En cadets, les re-



présentants algériens ont pris la 3^e place par équipe avec 170 points, grâce à leurs 23 médailles (10, 9 argent et 13 bronze), avec notamment la performance du jeune Ismail Rabhi (50kg), auteur de l'or à l'arraché (68 kg), et de deux argent, (77kg) à l'épaule-jeté et (145kg) au total des deux mouvements. A la faveur de cette 3^e marche au podium, les cadets seront présents avec un athlète aux JOJ, aux côtés

d'un représentant de la Tunisie (1^e africaine avec 209 pts) et la Libye (seconde avec 194pts).

"Notre première mission à Tunis était de se qualifier en garçons et en filles aux JOJ, et on a atteint l'objectif, avec à la clé plusieurs records d'Algérie battus dans un tournoi très relevé, vu qu'il y a eu une participation considérable des pays africains qui ont mis le paquet pour une compétition qualificative aux Jeux olympiques de la jeunesse", a déclaré le DTN, M. Yahia Zaidi.

Au classement par équipes des juniors filles, les Algériennes ont pris la 2^e place avec un total de 495 points, derrière la Tunisie (561pts) et devant le Maroc (456pts) et l'Egypte (168pts). Par contre, en juniors garçons, les haltérophiles algériens se sont contentés d'une 4^e position avec un total de (515 pts), alors que le podium est partagé, respectivement, par la Tunisie (604pts), la Libye (540 pts) et le Maroc (531 pts).

"Dans le bilan de notre participation à ces joutes africaines, ont retiendra également, les grosses performances du cadet Aymen Touairi (15 ans), auteur de 132kg à l'arraché et 160kg à l'épaule-jeté, et un total de 292kg.

Des charges qu'aucun Algérien n'a réalisé jusqu'ici en cadet et il a devant lui une large progression", a expliqué le DTN, ajoutant que "les charges réalisées par l'ensemble des Algériens engagés, surtout chez les jeunes, sont très édifiantes. Elles sont en croissance permanente et ont permis aux staffs techniques d'émettre un diagnostic satisfaisant quand à la discipline de l'haltérophilie en Algérie".

Le responsable technique est affirmatif: "On ne construit pas un champion du jour au lendemain. Avec les moyens qu'on a utilisés jusqu'ici, on a obtenu les résultats que tout le monde connaît, maintenant, pour faire mieux, il faut passer à la vitesse supérieure, avec surtout des stages à l'étranger, avec de meilleures conditions de préparation et de récupération, essentiellement", a conclu le DTN.

PUBLICITÉ

MOBILIS-LIGUE 1 DE FOOTBALL Un match à huis clos pour la JS Kabylie, Hannachi fait appel

La JS Kabylie a formulé un recours auprès de la commission d'appel de la Fédération algérienne de football suite à la sanction d'un match à huis clos que lui a infligée la commission de discipline de la Ligue de football professionnel lors de la victoire à domicile face au CRB Aïn Fakroun (2-1) en demi-finales de la Coupe d'Algérie.

Le président des "Canaris" Mohand Chérif Hannachi s'est déplacé mardi au siège de la première instance footballistique nationale pour "contester" cette sanction et déposer son recours, a appris l'APS hier auprès de la direction du club de Mobilis-Ligue 1.

Le patron de la formation phare du Djurdjura espère la levée de cette sanction pour permettre à



son équipe d'accueillir, en présence de son public, l'USM El Harrach, lors de la 27^e journée du championnat. Les protégés de l'entraîneur, Azeddine Ait Djoudi, joueront en déplacement leurs deux prochains matchs, face au RC Arbaâ et le CAB Bordj Bou Arréridj dans le cadre des 25^e et 26^e journées. Le championnat reprendra ses droits samedi prochain après une trêve d'un mois en raison du déroulement de l'épreuve.

de l'élection présidentielle. La JSK, deuxième au classement en compagnie de l'ES Sétif, ambitionne de terminer vice-championne, pour avoir accès à la Ligue des champions d'Afrique la saison prochaine.

L'USM Alger, le leader incontesté du championnat avec 11 points d'avance sur ses deux poursuivants, a pratiquement scellé, en sa faveur, le sort du titre, et ce, à six journées du tomber de rideau de l'épreuve.

HANDBALL

Championnat d'Algérie de division "Excellence" (9^e journée): le programme des rencontres

Programme des rencontres de la 9^e journée du championnat d'Algérie de division "Excellence" de handball seniors messieurs, prévues demain:

- Groupe "A":

ES Ain Toute - C Chelghoum Laïd
GS Pétroliers - CR Bordj Bou-Arréridj
GS Boufarik - O. M'sila
HBC El Biar : exempt

Classement	Pts	J
1.GS Pétroliers	12	6
2.CR Bordj Bou-Arréridj	8	7
3.ES Ain Toute	5	4
- HBC El Biar	5	6
- O. M'sila	5	7
6.GS Boufarik	4	5
7.C Chelghoum Laïd	1	5

- Groupe "B":

CRB Baraki - CRB Mila
JSE Skikda - O. Maghnia
MC Saïda - WO Rouiba
O. El Oued : exempt



Classement	Pts	J
1.CRB Baraki	11	6
2.MC Saïda	9	7
3.O. El Oued	8	7
-JSE Skikda	8	7
5.O. Maghnia	7	7
6.WO Rouiba	3	7
7.CRB Mila	2	7.

VOLLEY-BALL

Championnat d'Algérie 1 (messieurs): le programme de la 15^e journée



Programme de la 15^e journée du championnat d'Algérie de volley-ball (messieurs) prévue demain à 16h00:

A Béthioua : ES Béthioua - WO Rouiba
A Blida : ASV Blida - EF Aïn-Azel
A Chlef : PO Chlef - GS Pétroliers
A El-Milia : OMK Milia - ES Sétif
A B.B-Arréridj : NRBB Arréridj - MB Béjaïa

Classement	Pts	J
1.NRBB-Arréridj	49	14
2.ES Sétif	47	14
3. MB Béjaïa	37	14
4. ASV Blida	35	14
5. GS Pétroliers	34	14
6. PO Chlef	28	14
7. OMK Milia	23	14
8. ES Béthioua	19	14
9. EF Aïn-Azel	16	14
10. WO Rouiba	12	14.

LIQUE DES CHAMPIONS D'ASIE

Belhadj et Al-Sadd passent en huitièmes de finale



L'ex-international algérien, Nadir Belhadj, a validé avec son équipe Al-Sadd (Div. 1, Qatar) son billet pour les huitièmes de finale de la Ligue des champions d'Asie de football en terminant la phase de poules en tête de leur groupe.

Les équipiers du latéral gauche algérien se sont imposés à domicile face à Al-Ahly Dubaï (Emirats arabes unis) sur le score de deux buts à un (2-1) lors du match disputé à Doha mardi soir.

Belhadj a disputé l'intégralité de la rencontre, après avoir été laissé sur le

banc au cours du précédent match perdu face à Al-Djaïch en demi-finale de la Coupe du Qatar.

Al-Sadd, qui a perdu son titre de champion du Qatar cette saison au profit de Lekhwiya, espère se racheter dans la prestigieuse compétition asiatique. Le club a déjà goûté à la joie du titre de cette épreuve en remportant l'édition de 2011.

Belhadj, qui venait juste d'atterrir dans cette équipe, avait contribué largement dans cette consécration.

PUBLICITÉ



Van Gaal ou Zidane à Man United ?

Alors que le licenciement de David Moyes vient tout juste d'être annoncé par le club mancunien, les paris sont désormais ouverts concernant le futur entraîneur de Manchester United. Le site anglais Sky Bet propose une liste de 48 noms dans laquelle pourrait peut-être se trouver l'heureux élu. Les favoris à la succession de Moyes seraient Louis Van Gaal, sélectionneur des Pays-Bas, et Jürgen Klopp, l'actuel technicien du Borussia Dortmund. La légende du club Ryan Giggs figure aussi en bonne position. Les entraîneurs français ne sont pas en reste, Laurent Blanc figure parmi les noms proposés par le site anglais. Zinédine Zidane est pronostiqué à 50 contre 1, alors qu'Arsène Wenger et Eric Cantona, estimés à 250 contre 1, sont les plus grosses cotes de cette liste.

Chelsea ne veut pas lâcher Courtois

Alors que Chelsea affronte l'Atletico Madrid ce mardi soir en demi-finale de la Ligue des Champions, le club londonien va trouver sur sa route le gardien belge Thibaut Courtois. Ce dernier appartient aux Blues et ces derniers n'entendent pas s'en séparer si facilement.

Prêté déjà depuis deux saisons à l'Atletico Madrid, Thibaut Courtois pourrait demeurer chez les Colchoneros deux ans de plus. Pas en raison d'un transfert, mais en raison d'une prolongation du prêt de l'international belge par Chelsea.

Dans l'autre sens, José Mourinho entend toujours faire du gardien belge le successeur de Petr Cech à Chelsea d'ici deux saisons. Dans cette optique, Thibaut Courtois pourrait prolonger son contrat actuel jusqu'en 2018 annoncent les médias britanniques.

David Luiz toujours cible

Pisté par le PSG, David Luiz reste également une cible prioritaire pour le Barça, malgré l'interdiction de recrutement qui lui a été signifiée dernièrement par la Fifa. Selon la presse britannique, le club blaugrana serait ainsi prêt à formuler une offre de 25 millions de livres (30 millions d'euros environ) pour s'allouer les services du défenseur brésilien de Chelsea. Celui-ci serait d'ailleurs tenté par le challenge catalan, où il devrait faire oublier un certain Carles Puyol.



La Juventus prêt à lâcher Pogba ?

Paul Pogba sera-t-il toujours Bianconeri la saison prochaine ? La question mérite clairement d'être posée à l'approche de l'ouverture du mercato estival... Auteur du but victorieux face à Bologna (1-0) ce week-end, son septième cette saison en Serie A, Paul Pogba n'est pas certain de voir son avenir s'inscrire à la Juventus Turin l'année prochaine, malgré la perspective d'un trentième Scudetto à la fin de la saison, ainsi que l'assurance de disputer à nouveau la Ligue des Champions. En effet, le club italien verrait d'un bon œil la possibilité de vendre son jeune prodige français en échange d'une somme astronomique. Le montant farfelu de 70 millions d'euros est notamment évoqué. Selon la *Gazzetta dello Sport*, Antonio Conte souhaiterait du changement et ce changement ne pourrait passer que par la vente très lucrative de l'ancien joueur de Manchester United.

Pour cela, il ne manquera pas de prétendants : Bayern Munich, Real Madrid, PSG...

Jojic à vitesse grand V

Sept, cinq, et trois : c'est à cette série de chiffres que l'on peut résumer les débuts de Milos Jojic avec le Borussia Dortmund. Depuis son arrivée au mercato hivernal en janvier dernier, le milieu de terrain serbe a déjà inscrit 3 buts, frappant seulement à 5 reprises en tout juste 7 matchs de championnat, dont un seul comme titulaire ! Training BV Borussia Dortmund Des chiffres qui témoignent d'une certaine réussite, mais surtout d'une intégration réussie. Samedi dernier, pour la toute première fois, il était titulaire en Bundesliga face au FSV Mayence. Une rencontre remportée par le BVB (4-2) et qui a définitivement assuré une qualification directe pour la prochaine Ligue des Champions.

ALGÉRIE-TANZANIE

Messahel représente le Président Bouteflika aux cérémonies de l'Union entre le Tanganyika et le Zanzibar

Le ministre de la Communication, Abdelkader Messahel, représentera samedi prochain le Président de la République, Abdelaziz Bouteflika, aux cérémonies commémoratives du 50e anniversaire de l'Union entre le Tanganyika et la République populaire de Zanzibar, a indiqué hier le ministère de la Communication dans un communiqué. La même source précise que ces cérémonies auront lieu à Dar Essalam (Tanzanie).

RÉLECTION DU PRÉSIDENT BOUTEFLIKA

Cameron pour la continuité du progrès des relations algéro-britanniques

Le Premier ministre britannique David Cameron a exprimé son voeu de voir l'"excellent" progrès qui a marqué les relations algéro-britanniques continuer dans l'esprit de partenariat, dans un message de félicitation au président de la République, Abdelaziz Bouteflika, à l'occasion de sa réélection.

"Je souhaite vivement que l'excellent progrès que nous avons fait ensemble puisse continuer dans l'esprit de partenariat et de respect mutuel que nous avons déjà établi", a écrit M. Cameron dans son message.

"Je tiens à vous féliciter chaleureusement pour votre victoire à l'élection présidentielle ainsi que le peuple algérien pour un scrutin pacifique. Je vous souhaite un fructueux quatrième mandat", a-t-il dit.

ALGÉRIE-TURQUIE

L'Algérie participe à la 3^e commission permanente de l'APM consacrée au dialogue des civilisations

Le Parlement algérien participe à la réunion de la 3^e commission permanente de l'Assemblée parlementaire de la Méditerranée (APM) prévue aujourd'hui à Antalya (Turquie) et consacrée au dialogue des civilisations et aux droits de l'Homme. L'Algérie sera représentée par M. Mohammed Zakaria, membre du Conseil de la nation, lors de cette rencontre de deux jours qui se penchera sur l'examen de plusieurs thèmes dont la traite des êtres humains, l'esclavage et les conséquences des déplacements de femmes et d'enfants en cas de conflits, a indiqué hier un communiqué du Conseil de la nation. Les engagements de l'APM dans le sens de la consolidation des droits de l'Homme seront également évoqués lors de cette rencontre. Le Parlement algérien participe, périodiquement, aux réunions de l'APM depuis sa création en septembre 2006 à Amman (Jordanie), rappelle le communiqué.

DIPLOMATIE

M. Guendil Moulay Mohamed nouvel ambassadeur d'Algérie en Suisse

Le gouvernement de la Confédération suisse a donné son agrément à la nomination de M. Guendil Moulay Mohamed, en qualité d'ambassadeur extraordinaire et plénipotentiaire de la République algérienne démocratique et populaire, auprès de la Confédération suisse, indique mercredi un communiqué du ministère des Affaires étrangères.

APS

GRANDE-BRETAGNE



Le Premier ministre par intérim, Youcef Yousfi, a reçu hier, à Alger, le ministre britannique des Affaires étrangères, chargé de l'Afrique du Nord et du Moyen-Orient, Hugh Robertson, en visite de travail en Algérie, indique un communiqué des services du Premier ministre.

M. Yousfi reçoit le ministre d'Etat britannique chargé de l'Afrique du Nord et du Moyen-Orient

Lors de cette rencontre, et au nom du Premier ministre britannique, David Cameron, M. Robertson a d'emblée tenu à exprimer de vive voix, au peuple algérien et à ses dirigeants, les félicitations de son pays pour le tenue et la réussite de l'élection présidentielle du 17 avril 2014, relève le communiqué. L'entretien a ensuite per-

mis d'aborder un grand nombre de questions relatives à l'évolution des relations bilatérales, tant sur le plan politique que sur celui lié à la qualité de la coopération économique existant entre les deux pays.

Les deux parties ont, à cet égard, convenu d'examiner tous les moyens et opportunités susceptibles de ren-

forcer la dynamique en cours, à travers notamment le mécanisme de concertation et de coordination représenté par le Comité bilatéral de coopération.

L'audience s'est déroulée en présence du ministre délégué, chargé des Affaires maghrébines et africaines, Madjid Bouguerra.

M. Yousfi reçoit le chef de la diplomatie nigérienne

Le Premier ministre par intérim, Youcef Yousfi, a reçu hier, à Alger, le ministre des Affaires étrangères de la République du Niger, Mohamed Bazoum, en visite de travail en Algérie, dans le cadre de la tenue de la réunion de consultation consacrée à la sécurité et au développement de la région du Sahel, a indiqué un communiqué des services du Premier ministre. Au cours de cette rencontre, le chef de la diplomatie nigérienne a présenté au gouvernement et au peuple algériens, les



félicitations de son pays pour la réussite de l'élection présidentielle du 17 avril 2014, selon la même source. L'entretien a en-

suite donné lieu à un examen de la situation prévalant dans l'ensemble de la sous-région, essentiellement sur les plans poli-

tique et sécuritaire, a-t-on précisé.

À ce propos, le Premier ministre a tenu à assurer son interlocuteur de la disponibilité de l'Algérie à poursuivre, comme elle l'a toujours fait, ses efforts dans le sens d'une intensification des relations de coopération et de coordination avec tous ses voisins et partenaires de la région, a-t-on ajouté.

L'audience s'est déroulée en présence du ministre des Affaires étrangères, M. Ramtane Lamamra.

M. Bazoum souligne la coopération "très active" entre l'Algérie et le Niger dans le domaine militaire

Le ministre des Affaires étrangères du Niger, Mohamed Bazoum, s'est dit mercredi à Alger "satisfait" de la coopération "très active" entre ses pays et l'Algérie dans le domaine militaire.

"Je peux dire à mon frère Ramtane (Lamamra) que je suis particulièrement satisfait de notre coopération dans certains domaines, notamment, le domaine militaire où nous avons une coopération très active qui répond à des problèmes très précis", a-t-il indiqué à la presse au terme d'un entretien avec le ministre des Affaires étrangères, Ramtane Lamamra.

"À l'issue de nos discussions avec M. Lamamra, qui nous ont permis de passer en revue notre coopération, nous avons constaté que dans tous les

domaines qui étaient déjà définis dans le cadre de la Commission mixte algéro-nigérienne, les choses sont en train d'évoluer positivement", a ajouté M. Bazoum, en visite en Algérie où il a participé à la réunion de consultation consacrée à la sécurité et au développement de la région du Sahel, tenue hier mardi à Alger.

Le chef de la diplomatie nigérienne s'est dit aussi "très satisfait" de la coopération entre les deux pays dans le domaine de l'enseignement et du nombre de bourses d'études accordées par l'Algérie à des étudiants nigériens. "Nous sommes également très satisfaits de cette coopération et du nombre de bourses données par l'Algérie aux étudiants nigériens qui sui-

vent des formations dans des domaines variés et qui retournent à la fin de leurs études au Niger et deviennent des cadres compétents au sein des administrations et des secteurs public et privé", a-t-il expliqué. M. Bazoum a indiqué que ses entretiens avec son homologue algérien, avaient, en outre, permis de discuter sur des questions régionales et internationales à l'image de la situation au Maghreb et dans la région du Sahel.

"Nous avons également fait un tour d'horizon de la situation dans notre région, au Mali, dont nous avions parler la veille et aujourd'hui encore, ainsi qu'en Libye qui reste un souci pour l'Algérie, pour le Niger et pour la région", a-t-il précisé.